

LE BULLETIN

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." — "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."
POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Vol. II — No 42

Montreal, Dimanche, 12 Février, 1905.

DEUX SOUS

LA CRISE MINISTERIELLE

UN NOUVEL ORGANE LIBERAL

TOUTES SORTES DE RUMEURS

Correspondance particulière au "Bulletin".

Québec, 12.—L'excitation continue à Québec, et les groupes sont toujours de plus en plus nombreux et affairés un peu partout, sur les rues et dans les rotondes des principaux hôtels.

Toutes sortes de rumeurs circulent, et d'après les derniers développements, il est presque décidé que les jours du ministère Parent sont comptés.

Plusieurs sont d'opinion qu'il y aura dissolution des Chambres sous bref délai; on assure que le lieutenant-gouverneur Jetté accordera de suite la dissolution, si la chose est demandée par l'hon. M. Parent, lui-même.

Le nouvel organe de l'hon. M. Choquette, le *Liberal* paraîtra lundi matin; il a été enregistré au greffe ce matin; il sera publié à St-Roch à l'ancien atelier du *Bulletin du Travail*. On dit en

certaines parties que ce nouveau journal ne sera publié que durant la crise.

Les partisans des ministres démissionnaires ne veulent pas entendre parler de conciliation, assure-t-on en certains cercles.

On attend la démission de l'hon. M. Parent lundi; il a été très affecté de son peu de succès au caucus tenu par ses partisans.

On parle ni plus ni moins que de la résignation à brève échéance des honorables McCorkill et Monet.

On assure aussi que M. Parent tiendra son bout et qu'il ira jusqu'à devant les Chambres s'il n'y a pas de solution à son goût, avant ce temps-là.

On parle beaucoup d'un appel au peuple qui serait la seule manière équitable de régler le différend.

COMTE HOCHELAGA

ON DEMANDE LA DIVISION DE CET ARRONDISSEMENT

IMPORTANTE ASSEMBLEE HIER APRES-MIDI

Une soixantaine de délégués du comté d'Hochelaga se sont réunis à deux heures hier après-midi, à la salle municipale de DeLormier, dans le but de considérer l'opportunité de diviser cet important comté.

Son honneur le maire, C. Messier, de DeLormier, son honneur le maire J. L. Brodie, de Notre-Dame-de-Grâce, et le Dr Théodose Cypriot, de Ste-Cunégonde, remplissent les fonctions conjuguées de présidents, tandis que Mess. C. E. Forest et G. Manard agissent comme secrétaires conjoints.

Parmi les délégués ou invités présents nous avons remarqués les maires et échevins de toutes les paroisses du comté, moins deux ou trois exceptions, parmi lesquels se trouvaient Mess. J. L. Brodie, maire de Notre-Dame-de-Grâce, Dr Théodose Cypriot et M. Geoffroy de Ste-Cunégonde; L. Caty, maire de Beauvoir; J. P. Caty, maire de Beauvoir; Joseph Giroux, maire du Sault-au-Récollet; J. B. Jodoin, maire de St-Léonard; J. P. Mauriac, Noé Désautels, conseiller et Maxime Jarry, délégué, aussi du même endroit; Georges Lafrey, juge de paix de DeLormier; L. J. Ste-Marie, de Maisonneuve; C. A. Pariseau, avocat, de Beauvoir; R. P. Poiras du Sault-au-Récollet; U. Crevier, de Villery; Antoine Lafond, maire de la Petite Côte et autres.

Le secrétaire Forest donna lecture de l'assemblée de convocation comme suit:

"Attendant que la population du comté d'Hochelaga est maintenant d'environ cent cinquante mille âmes et qu'elle doit à bref délai s'accroître encore considérablement, vu l'établissement dans les limites du comté de nombreuses et immenses usines, entraînées celles du Pacifique Canadien et de la compagnie "Montreal Locomotive Works".

Attendant que le comté d'Hochelaga, par sa population (trois fois plus considérable que celle d'aucun autre comté de la Province), par son étendue et par la diversité d'intérêts de ses habitants, devrait actuellement être divisé et par conséquent, qu'il est d'intérêt public que cette division ait lieu le plus tôt possible."

PRAIRIES, SAINT-LEONARD DE PORT MAURICE, SAULT-AU-RECOLLET, BORDEAUX, AHUNTSIC ET VILLERY.

ELECTEURS QUALIFIES A VOTER

Voici maintenant quel est le chiffre des électeurs qualifiés pour chacune des municipalités ou villages compris dans la nouvelle subdivision:

Maisonneuve	1,530
Côte Vigilante	233
Hochelaga	2,062
Pointe-aux-Trembles	160
Longue-Pointe	160
Beauvoir	254
Rivière des Prairies	165
St-Léonard Port Maurice	307
Sault-au-Récollet	390
Ahunatic	245
Bordeaux	291
Villery	286
De Lormier	702
Ste-Cunégonde	2,436
St-Henri	5,754
Westmount	2,719
Notre-Dame-de-Grâce	759
Côte St-Luc	71
St-Pierre-aux-Liens	144
Montréal-Ouest	204
Boulevard St-Paul	450
Verdun	701
St-Gabriel	3,556

Au cours des délibérations M. Jérôme L. Décarie, M. P. P., a suggéré aux délégués de garder entre eux l'entente la plus parfaite, de plus il a promis son concours, auprès du gouvernement et se déclare qu'en accordant au gouvernement toute la latitude requise, il n'y a aucun doute que le comté sera divisé avant quelques mois ainsi que le désire la population; bien qu'il pourrait peut-être y avoir quelques changements dans la subdivision, car il ne fallait pas perdre de vue que le gouvernement s'en rapporterait très certainement au chiffre de la population respective de chaque municipalité ou village intéressé avant d'en conclure à une décision.

QUERY FRERES.

Photographes, No 1854 Ste-Catherine, Tél. Bell Est 2041.

SAINTE-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

La statue monumentale de Sainte-Jean-Baptiste de la Salle, œuvre du sculpteur Auréli, vient d'être terminée et transportée à Saint-Pierre de Rome.

NOMINATION AU GRAND-TRONC

La Compagnie du Grand-Tronc a nommé hier, M. J. F. Jones surintendant du tunnel Saint-Clair.

Le nouveau titulaire aura également la surveillance du tunnel à Port Huron et des cours de la compagnie à Fort Gratiot.

M. Jones remplace M. A. Begg, récemment décédé.

NOUVELLE COMMUNAUTE

M. Evariste Brossard, avocat de cette ville, vient d'être chargé par Messieurs Marie Azilda Gendreau, en religion sœur Marie-Jeanne; Delphine St-Maurice, en religion sœur Marie-Gertrude, Elizabeth Leveseur, en religion sœur Marie-Lizbeth, Marie Cordelle Dubuc, en religion sœur Marie-Bernard, Joseph Sabourin, en religion sœur Marie-Antoinette, toutes de cette ville, de demander à la Législature de Québec leur acte d'incorporation civile, sous le nom de "L'Institut des Petites Filles de Saint-Joseph."

Sa Grandeur Mgr. Paul Bruchési a déjà canoniquement reconnu cette communauté, qui a pour but l'entretien dans cette province des novices, des maisons de refuge, des établissements religieux et des monastères.

Dans le but de poursuivre son œuvre avec plus de zèle, la nouvelle communauté demande la permission civile de posséder et de louer des propriétés dont elle étendra les limites dans l'avenir, à sa maison

DON PRINCIER

Sir Donald A. Smith a fait parvenir hier à l'université d'Ottawa son chèque pour \$10,000 avec ordre que cette somme soit employée à la reconstruction de l'université qui a été récemment détruite.

MORT SUBITE

Un vieux charretier nommé J.-B. Cases, demeurant au No 53 de la rue Canning est mort subitement à sa résidence, hier, avant-midi.

On attribue la mort à une "syncope de cœur".

VISITEUR DISTINGUE

Le baron Colloredo qui vient des Indes est actuellement à l'hôtel Windsor en tournée d'agrément à travers le Canada.

Il restera quelques jours à Montréal, après quoi il continuera son voyage.

NOUVELLE VICTIME

Joseph Normandeau a été frappé hier par un char électrique. L'accident est arrivé au moment où Normandeau voulait traverser la voie ferrée à l'intersection des rues Craig et St-Gabriel.

Normandeau a été traîné plusieurs centaines de pieds par le char et a été sérieusement blessé. Il est sous traitement à l'Hôpital Général.

Dr J.-G.A. GENDREAU, Chirurgien-Dentiste, No 20 St Laurent. Tél. Main 2818.

EXTRADITION

Le magistrat Lafontaine vient d'ordonner l'extradition aux Etats-Unis de Madame Lorenza, accusé par son mari du vol de sa propre enfant.

Dès demain, M. Greenshield, son avocat, présentera en Cour de Pratique une requête pour obtention d'un bref "d'Habeas Corpus", en faveur de sa cliente.

M. Greenshield se dit confiant que sa cliente ne sera pas extradée aux Etats-Unis où, dit-il, elle n'obtiendrait pas justice sous les circonstances.

CONSEIL DE VILLE

L'assemblée mensuelle du conseil de ville aura lieu demain après-midi.

L'ordre du jour contient plusieurs rapports provenant des sous-comités.

On s'occupera du choix d'un nouveau maire suppléant pour le prochain terme et de la nomination des commissions permanentes et de leurs présidents.

Il y aura, paraît-il, peu de changements dans le choix des comités pour l'année 1905-1906, et à moins de surprises à la dernière heure on signale tout au plus cinq ou six changements par nos édiles qui passeront d'un comité à l'autre.

BOUGE INFECTE VIDE

Hier, la police a vidé un bouge situé au No 238 de la rue Providence, et contre lequel de nombreuses plaintes étaient faites depuis quelque temps.

Ce bouge qui était le rendez-vous d'un grand nombre de jeunes filles et garçons appartenant à l'aristocratie de Montréal, était tenu par une vieille femme nommée Céline Blanche Courtois.

La femme Courtois a été sévèrement réprimandée par le juge Scitotte pour sa conduite indigne.

Elle fut condamnée à trois mois de prison, \$100 d'amende et à défaut de paiement trois autres mois.

UN CABLE MEMORABLE

Il se passe des choses sérieuses à l'hôtel de ville depuis quelques temps, par exemple l'achat hier par le surintendant Ferns d'un câble de cent dix pieds de long.

M. Ferns croit toujours à la possibilité prochaine d'un grand feu à l'hôtel de ville, et il a acheté ce "cable gigantesque" dans le but de faire sauver les opérateurs qui séjourneront jour et nuit dans les tours.

Lors de l'arrivée de cet énorme câble chez les opérateurs, ces derniers s'attendaient de voir surgir le bouillonnement de la vapeur, car le câble est assez gros pour pendre dix bons hommes ordinaires.

Tous frémissaient de frayeur.

Les opérateurs que nous avons vus disent qu'aucun être humain voudrait s'hasarder à sauter en bas des tours avec un "cable semblable" et que pour leur part, advenant un feu, ils préféreraient descendre par d'autres moyens plus pratiques.

LES CATACOMBES

Une dépêche de la "Prese Associée" reçue hier après-midi, dit que l'on vient de découvrir près d'Anagni, en Sabine, un hypogée tout semblable aux catacombes romaines.

Il est formé dans sa partie accessible par une galerie de plâs de vingt mètres, sur laquelle se séparent des "cubicula" ou chambres sépulcrales.

Une inscription peinte au minium subsiste en entier dans la niche d'un arcosole.

Son texte prouve que l'hypogée était bien un lieu de sépulture chrétienne.

A cent mètres de la catacombe a existé un très ancien sanctuaire chrétien; on a même retrouvé des débris de colonnes.

On fera ces jours-ci un nouvel examen de ces vieilles catacombes dans le but d'acquiescer de nouveaux détails que l'on transmettra aux historiens et antiquaires pour plus amples informations.

MAISONS A LOUER

LES LOGEMENTS SONT TRES RARES

ET LES PRIX FORT ELEVES

Les maisons à louer sont très rares à Montréal et même dans la banlieue, tel est le cri général que l'on entend dire quelquefois tous les jours par les milliers de personnes qui sont à la recherche de logements et n'en peuvent trouver à moins de payer des prix exorbitants.

Bien que la construction ait été passablement active tant en ville que dans la banlieue durant l'année 1904, il est fait bien évident qu'il ne se construit pas assez de petits logements pour répondre au besoin de la population toujours croissante.

Plusieurs propriétaires ont élevé et même doublé le prix de la location de leur immeuble, et ce fait est particulièrement notable dans les petits logements.

LA CAUSE DE L'ELEVATION DES PRIX

Dans le but de connaître les raisons de cette augmentation des taxes, nous nous sommes permis de faire une petite enquête, et à ces fins nous avons entretenu plusieurs propriétaires et agents d'immeubles.

Depuis quelque temps, il y a trop de groves parmi nos ouvriers, et nous ne pouvons plus construire de maisons, disent les propriétaires.

Pour faire ce travail il nous faut payer des salaires exorbitants aux ouvriers de l'union, et par conséquent il nous faut augmenter le prix du loyer.

D'un autre côté, disent encore les propriétaires ou leurs agents, les taxes d'assurance sont évidemment trop élevées, et à moins d'une entente entre les propriétaires il nous faudrait, dit-on, presque discontinuer l'idée de poursuivre la construction, car nous pourrions à peine l'intérêt sur le capital investi dans la construction.

UNE NOUVELLE GREVE

Plusieurs propriétaires qui s'occupent actuellement de faire faire les estimés pour de nouvelles maisons projetées, ont, paraît-il, été informés qu'il sera très difficile de faire ces estimés avant un couple de mois, car un corps de métiers très important de cette ville a l'intention de se mettre en grève en mai prochain.

Ces ouvriers tiennent depuis quelques semaines des assemblées privées dans le but de fixer l'échelle des prix qui sera demandé durant l'été prochain et qui sera augmenté.

Une autre raison, disent les propriétaires, il se fait beaucoup d'expropriations à Montréal depuis quelques années, et comme les personnes qui occupent ces maisons doivent se loger ailleurs, il en découle un fait notable — une pression — sur les quelques milliers de maisons à louer et une augmentation de prix.

ON NE DEMENAGE PAS

Un très grand nombre de personnes qui avaient décidé de changer de résidence se voient dans la pénible nécessité de garder leur ancienne maison et de subir en plusieurs cas une augmentation de \$2 à \$3 par mois sur l'ancien prix qu'ils payaient.

LES LOYERS DANS LA BANLIEUE

Les propriétaires d'immeubles dans la banlieue ont profité de la rareté des maisons à Montréal, et ils ont en conséquence avancé le prix de la location de \$2 à \$3 par mois sur les anciens prix jadis obtenus par eux.

LA CRISE A QUEBEC

Si vous voulez lire à vous en tenir les côtés, lisez *Le Canada* de cette semaine. Vous y trouverez des caricatures épatantes et des bons mots pour rire sur la crise politique à Québec.

IMPORTANTE NOMINATION

Le Rév. Père Delattre de l'Ordre des Jésuites, professeur à l'Université de Louvain, vient d'être chargé de la chaire d'Écriture Sainte, à l'Université Grégorienne à Rome.

Le Père Delattre a déjà visité Montréal, où il s'est fait de nombreux amis.

CES TROIS COMMISSAIRES

Satire, au sujet de remplacer la commission de police par des commissaires. On pourra se la procurer, au prix de 5c, ou 35 la douzaine, au No 207 rue Sanguinet.

Dr. F. de SALES PREVOST

Spécialiste de Paris.

Médicins des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultation de 11 h. m. à 4 p. m. Consultations gratuites pour les indigents, les mardis et vendredis de 10 h. m. à midi. — 41, St-Jacques.

LA "BOSTON RUBBER CO."

M. J. J. Westgate, président de la "Hudson Bay Knitting Co.", vient d'acquiescer le contrôle absolu de la manufacture de caque "Boston", dont les principaux bureaux et entrepôts se trouvent respectivement situés à Montréal et à St-Jérôme.

M. Westgate disait hier qu'il s'associerait sous peu les connaissances et les capitaux de plusieurs experts de Chicago, et que bientôt il se fabriquerait à Montréal, une caque qui serait fort recherchée sur le marché.

A ces fins, un capital de \$750,000 à \$1,000,000 serait investi et l'entreprise serait poussée de manière à fabriquer au moins 8,000 paires de caques par jour.

On voit de suite l'aubaine qu'en retireraient les ouvriers qui obtiendraient de ce fait beaucoup de travail et des salaires rémunérateurs.

HORRIBLE ACCIDENT

UNE FEMME DECAPITEE

PAR LES CHARS DU GRAND-TRONC

Un horrible accident a eu lieu, vers 6 heures et quart hier soir, à la traversée de la rue Guy, dans les circonstances suivantes:

Une vieille femme, du nom de Dagenais, persista, paraît-il, à traverser la voie ferrée du Grand-Tronc malgré les avis réitérés du gardien de la barrière, M. H. Charlebois, qui la prévint que le convoi du Vermont Central qui venait justement de laisser la gare Beauaventure en destination de Farnham, s'en venait à toute vitesse dans sa direction.

Soit que la victime fut sourde ou n'entendait point les cris du gardien Charlebois, elle persista de vouloir traverser la voie ferrée.

A peine s'était-elle engagée en travers de la voie, dont la barrière était fermée, qu'elle fut violemment frappée par le convoi qui lui trancha la tête aussi rapidement que si c'eût été au moyen d'un ciseau.

La tête de la victime fut même lancée à une centaine de pieds, tandis que son cadavre tout ensanglanté demeura au milieu de la voie où il fut subsequmment recueilli ainsi que les autres débris sanglants avec une pelle.

Après avoir été placés dans une boîte, les restes mortels de la victime furent transportés à la morgue par M. Payfer, de la maison Dumaine & Co.

La victime était âgée d'environ 60 ans; et demeurait au No 49 de la rue LeLoux.

Il y aura enquête demain, par le coroner McMahon.

LA TEMPERATURE

Temps beau et froid pour aujourd'hui.

FAILLITE

Joseph Gilbert Constantineau, hôtelier, 3955 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde, a déposé hier son bilan au Palais de Justice.

Passif \$10,000.

FETE INTIME

Les amis de M. Joseph St-Charles, artiste-peintre, se réuniront ce soir, à 5 heures, au Club Viger, pour lui offrir leurs souhaits et un souvenir à l'occasion de son prochain mariage.

M. St-Charles épousera, mardi 14 février, Melle St-Jacques. La messe nuptiale sera chantée à 8 heures à l'église St-Louis de France.

Le chirurgien-major Beauchamp et le capitaine Dufresne, du 65ème régiment, se sont chargés de la partie musicale.

ENCORE UN DE DISPARU

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Odilon Bastien, anciennement de la société Bastien & Valiquette, marchands, qui est arrivé hier soir à sa résidence, 505 rue Rivard, à l'âge de 46 ans.

Toujours franc libéral, M. Bastien était un des membres fondateurs et anciens présidents du Club Laurier.

Il était le fils de feu l'ex-échevin B. Bastien et frère de l'ex-échevin actuel, Tréfil Bastien.

Résident du quartier St-Jean-Baptiste pendant une vingtaine d'années, il a su se faire nombre d'amis, tant dans cette localité que partout ailleurs.

Nous offrons à sa famille nos sincères condoléances.

Avis des funérailles demain.

LE BAUME RHUMAL

Par ses propriétés tonifiantes et adoucissantes, par ses vertus curatives et par son action prompte le BAUME RHUMAL est le remède qui convient à ceux qui toussent.

L'ANNEXION DE MONTREAL

M. Jérôme Décarie, M. P. P., assistait hier après-midi à une importante assemblée de délégués du comté Hochelaga, à la salle municipale de DeLormier.

Avant l'ajournement, M. Décarie s'est adressé aux délégués présents et les a requis d'avertir leurs conseils respectifs que la compagnie des chars urbains de Montréal demandait actuellement au conseil de ville de Montréal une extension de franchises de trente ans, soit quarante-huit ans en tout y compris la franchise actuelle que possède la compagnie.

M. Décarie voudrait que les divers conseils ruraux prennent une part active dans ce mouvement, afin que si la ville de Montréal accorde une nouvelle franchise, (ce qui est peu probable), les intérêts de ces municipalités soient à l'avenir plus sauvegardés que par le passé.

Les municipalités, dit M. Décarie, devraient s'aboucher avec la ville de Montréal et insister auprès de cette dernière, afin que si un jour ou l'autre l'île de Montréal formerait qu'une seule et même circonscription que la compagnie des chars urbains, tout en étendant son réseau à travers ces municipalités, donnaient à ces dernières les mêmes avantages que ceux déjà acquis par la ville.

Les délégués ont été fermes d'agir en conséquence et de faire rapport à leur conseil respectif.

SI VOUS SEMEZ VOUS RECOULEZ

Prenez un contrat dans La Société du Crédit Hebdomadaire Limitée, 107 rue St-Jacques.

Transport des Prisonniers

LE TERMINAL—LA VILLE PROTESTE LA COMPAGNIE

L'INCIDENT DE LA RUE PEEEL ET LA FERME D'EPURATION

EXTENSION DU TERMINAL

Le comité des chemins a tenu une importante assemblée hier matin.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée précédente, l'échevin Gallery a attiré l'attention de ses collègues sur le fait que depuis quelque temps les constables de la banlieue ou de la campagne, et même quelques policiers de la ville, avaient pour habitude de conduire un prisonnier dans les chars urbains les mains liées.

Ce fait est non-seulement regrettable, mais c'est une véritable honte que d'emmener dans un char public ou un omnibus dit l'échevin Gallery, un pauvre diable, qui bien des fois est innocent du crime dont on l'accuse, et qui tout de même devient la risée publique en étant ainsi exposé aux regards de certains badauds.

Les remarques de l'échevin Gallery ont fort impressionnés les membres du comité des chemins, qui séance tenante ont décidé de demander au Conseil de ville d'adopter une résolution par laquelle à l'avenir la compagnie des chars urbains sera notifiée de refuser sur ses voitures, tout "dangereux" alors sous la garde d'un policier, qui devra être conduit à Montréal dans une voiture et à l'abri de l'humiliation publique.

L'échevin Gallery a été vivement félicité par ses collègues.

On a ouvert ensuite huit soumissions pour numéros de maisons et le lettrage des rues.

Le tout a été soumis à une sous-commission qui devra faire les estimés nécessaires et faire rapport.

LA FERME D'EPURATION

On s'est ensuite occupé de la ferme d'épuration qui donne tant de troubles à la ville.

Cette dernière, comme on le sait, vient d'obtenir le droit de prolonger ses égouts jusqu'au centre de la Rivière des Prairies.

À ces fins, la ville construira un système d'égouts plus perfectionné que possible, et le comité des chemins, occupé de se procurer des tuyaux dans lesquels les eaux stagnantes pourront circuler sans causer le moindre ennui aux municipalités rurales.

Dès ce printemps les travaux seront commencés et poussés avec toute la diligence possible.

L'INCIDENT DE LA RUE PEEEL

L'inspecteur Barlow a reçu ordre du comité de traduire en justice tous les résidents de la rue Peel qui continueront de déteriorer cette rue en y déversant au centre de la rue de grande quantité de neige qu'ils font ainsi placer là dans une manière très dangereuse pour la circulation publique.

LE TERMINAL PROTESTE

Le comité a alors décidé que la compagnie du Terminal enlevait d'une manière très irrégulière de la neige qui longeait sa voie ferrée, de plus, que pas une seule pellette de neige n'avait encore été enlevée sur sa voie entre les rues St-Norbert et Sherbrooke.

Or par son contrat, la compagnie doit pourvoir à l'enlèvement de la neige.

Il est résolu de faire signifier un procès notarié à la compagnie qu'elle ne veut pas enlever la neige qui est possible, et le comité des chemins a condamné en conséquence le Terminal.

L'échevin Gallery a alors pris la défense de la compagnie en disant que le comité, dans l'intérêt des citoyens de la voie prolongée aussitôt que possible la voie du Terminal, de manière à étendre sa voie de l'Est jusqu'à l'Ouest de la ville.

La question sera prochainement prise en sérieuse considération par nos édiles.

LE TRESOR DU FOYER

Moyen de sécher les chaussures mouillées.—Un excellent moyen est, paraît-il, de remplir les chaussures avec de l'avoine bien séchée. Les grains d'avoine, qui sont très hydrophobes, contiennent dans les chaussures, et ils ont de plus l'avantage de maintenir leur forme, par la compression qu'ils exercent, par la compression. Les grains d'avoine une fois séchés, peuvent servir de nouveau.

LA FETE DE CE JOUR

L'église célèbre aujourd'hui la fête de St-Julien l'hospitalier. Il était un gentilhomme Napolitain. S'étant un jour absent de son château et ses parents étant venus pour le voir, sa femme pour leur faire honneur, leur donna l'hospitalité dans son propre appartement. Julien étant rentré dans la nuit et trouvant son lit occupé, tua dans un transport de rage, son père et sa mère qu'il ne reconnut qu'ensuite. Désespéré de son crime, il se retira sur le bord d'une rivière, y fit construire un hospice et consacra sa vie à l'hospitalité et à la prière.

POUR LES PAUVRES

Dans le but de soulager les pauvres familles de la ville, Mess. Charles Alexander, 219 rue St-Jacques; M. J. C. Holden, 377 rue Lamontagne; le lieutenant-col. J. H. Burland, M. Charles Byrd, 61 rue St-Sulpice; M. James Moore, 732 avenue des Pins; M. John Patterson, 450 rue St-Paul; l'hon. J. K. Ward, 18 avenue Rosemont, Westmount, et M. G. P. C. "Board of Trade", viennent de se constituer un comité de secours.

Comme ces citoyens sont tous riches par eux-mêmes, ils ont décidé de se constituer en comité de vigilance et de visiter et soulager les familles pauvres de la ville.

INCENDIE

Hier, le feu a causé des dégâts très considérables à l'établissement du charcutier A. Croill, 2104 rue Ste-Catherine.

Le feu a originié d'une manière mystérieuse dans la cave de l'établissement et s'est propagé à travers les planchers jusqu'à l'établissement de modes de Mme Hally, qui a été sérieusement avarié.

Mme Hally qui venait de recevoir près de \$2,000 de nouvelles marchandises, a vu le tout dévasté sous ses yeux.

DEUX INCENDIES RUE SAINT-PAUL

Deux incendies ont eu lieu hier soir: le premier à la manufacture de chapeaux de Mess. Swift, Copland & Co., 517 à 525 rue St-Paul, causant des dégâts considérables.

Une partie du premier étage de la fonderie H. R. Ives & Co., rue Queen a été fortement endommagé par le feu hier soir, et les pompiers ont eu de la rude besogne à accomplir pour sauver d'une destruction complète cette importante manufacture.

PENIBLE ACCIDENT A LACHINE

Un jeune enfant, nommé James Moore, résidant avec ses parents au No 168 rue St-Joseph, Lachine, est victime d'un pénible accident hier soir.

En réparant une traine sauvage son père lui transperça accidentellement l'œil gauche avec un fil de fer.

Le père a été tellement sérieux que l'hon. J. L. Brodie a transporté à l'Hôpital Royal Victoria, où après examen les chirurgiens firent l'ablation de l'œil gauche.

Les parents de l'enfant sont tout simplement désolés de ce triste accident.

VOL DE GRAND CHEMIN

Vers une heure cette nuit, il s'est déroulé rue St-Antoine, coin Bisson, un drame qui a failli tourner au tragique.

Un citoyen de Westmount, nommé Banson, s'en retournait chez lui, lorsqu'à un moment donné deux hardis bandits s'élançant d'un passage obscur et l'un d'eux asséna sur la tête de Banson un formidable coup au moyen d'un sac rempli de sable. Banson tomba sur le pavé en criant "à meurtre".

Ses cris furent entendus du constable Trépanier, et bien que ce dernier alla promptement au secours de Banson, les bandits lui avaient déjà enlevé sa montre et \$10.

En tentant d'arrêter l'un des bandits, Trépanier faillit rester lui-même sur le carreau, car l'un des détraqueurs lui déchargea à deux reprises différentes le contenu de deux chambres de son revolver.

Trépanier par un heureux hasard ne fut pas atteint, mais dans la brouhaha qui s'en suivit les bandits prirent la fuite.

J. GEO. LAMARCHE
Dentiste
a transporté ses bureaux au No 135 rue St-Denis.—Tél. Est 3394.

DINNER DE FAMILLE

Chiffonnade d'oselle à la semoule parfumée à l'arome Patrelle
Canard sauté aux olives.
Rouffif frit.
Croûte aux champignons.
Salade russe.
Gâteau de riz aux raisins.—On fait cuire le riz dans du lait (ou dans un peu d'eau, si l'on craint que le lait ne vienne à tourner.) D'autre part, on fait gonfler dans le lait des grains de blé, x raisins de Malaga, secs, et si l'on veut des raisins de Corinthe. Quand le riz est cuit et les raisins gonflés, on sucre, on verse sur le tout, trois jaunes d'œufs et l'on ajoute les blancs battus en neige. On fait prendre au bain-marie, dans un moule caramélisé. Pour l'usage quotidien, on verse simplement dans un plat à œufs en porcelaine, et l'on fait prendre au four. La proportion est environ trois œufs, et une cinquantaine de grains de Malaga pour 150 grammes de riz.

DEPECHE CANADIENNES

DECES D'UN MAITRE-IMPRI-MEUR

Québec, 12.—Jos. Beauchamp, de l'imprimerie de ce nom, mort presque soudainement était bien connu à Montréal; c'était l'un des vieux typographes de Québec. Depuis plusieurs années il publiait un joli et utile calendrier d'affaires sur lequel son portrait se trouvait. Il a été recouvert ce matin à sa dernière demeure.

TROIS NOCES D'OR

Québec, 12.—Nos braves familles canadiennes n'ont pas moins de trois célébrations de noces d'or, lundi le 13 février—et l'on dit que 13 est un nombre fatidique.—M. M. Olivier Noël, employé à la douane; Joseph Faucher, de St-Roch et J. Carmichael, de Charlesbourg. Ces trois noces d'or seront célébrées avec grand éclat.

SIR CHARLES TUPPER EN VOYAGE

Winnipeg, 11.—Sir Charles Tupper et Lady Tupper qui ont passé l'hiver chez leur fils, M. Stewart Tupper, partent lundi pour le sud de l'Europe.

Le Bulletin
JOURNAL DU DIMANCHE.
Publié et imprimé par
A. P. PIGEON
Au Nos 1508-1507, rue Ontario,
MONTREAL.
Téléphone Bell, Est 1121.
ABONNEMENT:
(Par la poste)
Un an (Canada ou Etats-Unis) \$1.00
Six mois " " 75
Strictement payable d'avance.
Toutes correspondances devront être
adressées à A. P. PIGEON, 1508 rue
Ontario, Montréal.

Montréal, 12 Février, 1905

NOTRE FUTUR
PREMIER MINISTRE

Vous saluez M. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec. La crise est à la veille de se terminer par la retraite de l'hon. M. Parent et nul plus que le député de St-Jacques n'est digne d'occuper la place éminente de chef de notre gouvernement provincial.

Ce n'est pas la première fois que nous avons le plaisir de parler dans nos colonnes de M. Lomer Gouin. Nous l'avons toujours fait avec le respect que l'on doit à un homme politique intègre et travaillant pour le bien de son pays. Nous avons exprimé toute l'admiration que nous éprouvons pour son véritable talent d'orateur, pour ses qualités indiscutables d'homme d'état pour son intelligence large et ouverte à toutes les conceptions saines d'un bon gouvernement de la province de Québec.

La Commission du Havre

Il a suffi au Ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. Raymond Préfontaine, de parler de la possibilité d'un changement radical dans la composition de la Commission du Havre, pour qu'immédiatement les partisans des vieilles routines se remuent et s'agitent. Il n'y a rien de plus curieux à voir que les gens béats et tranquilles, immobilisés dans leur bon fauteuil rembourré, lorsqu'on leur menace d'un démantèlement.

Ces personnages d'apparence si placide, si mécontents, s'agitent, vont, viennent, parlent, intriguent, pour qu'on leur laisse dormir comme des bienheureux dans leur niche.

L'hon. R. Préfontaine a donné à un des rédacteurs du Journal une entrevue qui remet les choses au point, et fait voir combien en général sont ignorants ceux qui veulent parler du port sans s'être donné la peine d'avoir étudié leur sujet.

en 1763, absolument imprescriptibles. Le port de Montréal, son administration, ses biens meubles et immeubles, peuvent retourner demain à l'Etat par un simple article de loi, et personne n'aura le droit de protester. Le gouvernement, qui en réalité, représente la nation, changera le mode d'administration du port et se sera tout.

Mieux administré, débarrassé de toutes les difficultés qui arrêtent son essor, qui retardent son outillage, le port donnera des bénéfices à toute la nation. Soit qu'on en fasse un port libre, soit qu'on diminue les droits imposés aux navires, le gouvernement est seul capable aujourd'hui d'assumer la direction et l'exploitation de ce port national.

Comme le laisse entendre l'hon. M. Préfontaine, la nouvelle Commission ne sera pas un corps composé d'hommes politiques, qui ne songeraient qu'à profiter de leur situation pour placer leurs amis ou leurs rivaux.

Mieux vaut en effet, ce qui sénéteurs, ni députés n'entrent dans la nouvelle commission. Il faut de bons administrateurs, incapables de se laisser aveugler par les calculs et les comptes fantaisiques d'un ingénieur. Il faut des hommes à l'esprit large, compétents dans les questions de transport et de navigation, aptes à discuter toutes les propositions faites en vue d'augmenter les facilités du port et libres de toute attache avec des institutions si puissantes, soient-elles comme le Board of Trade et la Chambre de Commerce.

Si le gouvernement est assez heureux pour mettre la main sur des hommes aussi remarquables et aussi indépendants, il ne faudra pas regretter la Commission du Havre ni verser des larmes sur elle, à la veille de la voir disparaître.

A Propos d'Usine à Gaz

Le Conseil Municipal de Montréal, en demandant à quelques-uns des fonctionnaires de l'Hôtel de Ville de dresser les devis d'une usine à gaz, n'a pas compris qu'en s'adressant à des gens qui n'avaient aucune pratique de cette industrie, il se rendait absolument ridicule.

Les fonctionnaires ont répondu par obéissance, mais sans conviction. L'un d'eux, l'inspecteur des chaudères, M. Champagne, aurait dû au moins avoir le bon sens de se récuser, car ni par ses études antérieures, ni par son emploi actuel, il ne peut avoir une idée de ce qu'est une installation modèle d'usine à gaz. C'est fort beau de ne douter de rien et d'aller de l'avant, mais quand il s'agit de discuter sur des données qui pourraient compromettre la fortune et le crédit d'une ville, il faut être prudent.

Ce n'est pas que les autres ingénieurs ou dessinateurs qui ont tenté de régler cette question, se soient montrés plus remarquables que M. Champagne. La vérité est qu'ils ne pouvaient pas faire mieux et pour cause. Quand la ville de Paris eut décidé qu'elle ne renouvellerait pas son contrat d'éclairage avec la compagnie du gaz, elle ne fit pas faire de plans, ni de devis par des architectes ou des ingénieurs. Une délégation du Conseil se rendit tout simplement en Suisse, à Zurich, et y étudia sur place le modèle des usines à gaz. Les conseillers parisiens furent émerveillés et ils virent aussitôt pourquoi le prix du gaz avait tellement diminué à Zurich.

L'usine en était arrivée à supprimer presque tout travail manuel. L'ouvrage s'y faisait automatiquement et la main-d'œuvre, réduite de près de 80 pour cent, causait une baisse de prix sur la production de l'éclairage.

Un de nos amis, qui a visité cette usine, nous la décrit comme une véritable merveille en son genre. Nous pensons bien que les plans de son installation sont connus du Montréal Light, Heat & Power Co., mais parmi les échevins, combien y en a-t-il qui savent où est Zurich et ce qu'est son usine de production de gaz. Pourtant, si jamais Montréal voulait installer des usines à gaz, nous pensons que le premier devoir du Conseil serait de s'informer de ce qui se passe en Suisse, afin de limiter chez nous. La science a fait des progrès depuis cinquante ans, et l'industrie a profité des découvertes des savants pour s'emparer des méthodes les meilleures afin de diminuer le coût des choses nécessaires à la vie.

Qu'on ne parle pas de construire ici une usine, sans qu'on ait les plans de celle de Zurich. Le rapport du docteur Aelstein de Martigny sur le sérum Marmoreck va réveiller quelques vieux endormis qui s'imaginaient que la phthisie était incurable ou que les sanatoriums étaient la seule consolation à offrir aux malheureux tuberculeux. Le docteur A. de Martigny donne le conseil à la ville de faire venir du sérum pour les pauvres. Nous espérons que le comité de l'hygiène entendra cette requête et qu'il présentera au Conseil un rapport très concluant sur la question.

M. Parent s'est rendu hier à Ottawa, où il aura naturellement une entrevue décisive avec sir Wilfrid Laurier. Notre confrère, M. Louvigny de Montigny, est loin d'être rétabli, les médecins qui le soignent interdisent d'une façon absolue toute visite qui pourrait fatiguer le malade.

Du Journal: Compte rendu du concert Archambault. Nous lisons: Pourquoi, en français, par Emilliano Renaud? Qui, pourquoi? et surtout comment? Quelle différence y a-t-il entre l'exécution d'un morceau de piano en français, et en anglais.

Si tous les députés avaient le caractère de M. J. A. Charest, le populaire représentant de Jacques-Cartier, on s'apitoierait moins souvent sur la prétendue faiblesse de notre législation. M. Charest pour être modeste et conciliant n'en est pas moins ferme. Il a l'énergie de l'honnêteté. Voilà un député ministériel.

La Presse et La Patrie se plaignent que leur correspondance parlementaire leur parvient trop tard pour être imprimée. Nous le croyons sans peine. Hier samedi, le train qui devait quitter Ottawa à 5 heures du matin, n'est parti qu'à 7.15 heures pour arriver à Montréal à 11 heures a.m. Et cela se reproduit très souvent. Que La Presse et La Patrie prennent leur parti. Ces journaux doivent imiter Le BULLETIN qui se fait tout envoyer d'Ottawa par télégramme. Pas d'économie quand il s'agit de plaire à ses lecteurs.

Gouin à Montréal, Turgeon à Québec. Voilà en résumé l'expression du sentiment populaire aujourd'hui. La démonstration faite à M. Gouin et à M. Weir, lors de leur arrivée à la gare Viger, après avoir donné leur démission, est sans équivoque. Le peuple ne veut pas de M. Parent. Il nous faut à nous, Canadiens-français, autre chose qu'un brocanteur, un égoïste sans vergogne. Le district de Québec entièrement favorable à M. Turgeon comme celui de Montréal l'est à M. Gouin. A part M. Cochrane, toute la députation de la cité et du district, comme on dit au palais, appuie l'ancien ministre de la Colonisation. Témoins: MM. Lacombe, Carter, Décairy, Charest, Walsh, etc, etc.

Si M. Cochrane ne couche pas avec M. Parent, c'est que M. Cochrane demeure à Montréal et M. Parent à Québec. A part cela ils s'entendent comme larrons en foire. M. Cochrane consent d'avance à tout ce que M. Parent va penser, décider ou dire. Des directeurs de la division St-Laurent, il n'en est jamais question. M. Cochrane à Québec représente M. Cochrane. Ceux qui l'ont été sont sans député. Cela va durer jusqu'aux prochaines élections, alors l'ex-maire par cas fortuit, l'ex-candidat des bleus contre M. Gallery dans Ste-Anne, s'apercevra que s'il y a des juges à Berlin, nous avons à Montréal une population que l'on peut tromper, peut-être une fois, mais que l'on ne trompera pas toujours.

Notre confrère Le Canada possède un metteur en page dont nous nous permettons de signaler le tact et l'adresse à son directeur, car il est bien fait pour donner, à l'étranger, une haute impression du journalisme Canadien-français. C'est ainsi que dans une page que notre confrère a eu l'excellente idée de consacrer à la question de la tuberculose et du sérum de Marmoreck, cet intelligent employé a su intercaler deux annonces de médecines patentées. On n'a pas d'idée d'une telle habileté à mettre les pieds dans les plats, et l'on se fera, en France, par exemple, une curieuse idée de la compréhension de nos journalistes, en matière scientifique.

C'EST UNE CRISE, MAIS NON UNE SCSION

(De L'Avenir du Nord) La crise qui vient de bouleverser le cabinet provincial touche à sa fin. Les deux camps en présence: celui de l'hon. M. Parent et celui de l'hon. M. Gouin, ont calculé leurs forces, mercredi. Le camp Gouin l'emporte haut la main. Toutefois, les divergences d'opinion qu'a fait éclore l'entrée de M. Monet dans le ministère, ne sont pas tellement profondes qu'on ne puisse pronostiquer une réconciliation entre les divers groupes libéraux. Que M. Parent se retire et l'on verra tout rentrer dans l'ordre immédiatement. Les hommes comme les choses ont leur heure; quand cette heure est passée, il est inutile d'insister auprès du sort pour qu'elle sonne de nouveau. M. Parent devrait le comprendre et, pourquoi, lui, qui n'est pas un gaff, s'obstiner-t-il à caresser des espérances qu'il sait être éphémères? Le premier ministre actuel a eu son heure. Comment ne voit-il pas qu'elle appartient maintenant au passé? Depuis plusieurs mois il persiste à vouloir remonter le courant de l'opinion générale de son parti. Vains efforts qui nous ont conduits à la phase aiguë que nous traversons.

Nous le répétons, le parti libéral n'est pas scindé ni déuni. Il ne souffre que d'un malaise douloureux dont l'application de M. Parent va le guérir radicalement. Il est au-dessus de tout ce qui se passe.

ce moyen extrême. Mais, que voulez-vous, M. Parent a de grandes qualités mais aussi des défauts. Les premières se sont usées au pouvoir et les dernières demeurent sans contre-poids. Son utilité a cessé. Il est malheureux qu'il force ses amis à le lui dire. L'hon. M. Gouin sera au premier rang dans le prochain cabinet et nous en sommes heureux. Dans tout cela ceux qui font plus pitoyable mine, ce sont les conservateurs impuissants jusqu'à ne pouvoir profiter de nos dissensions intestines, heureusement passagères.

M. AMES ATTAQUE L'HON. R. PRÉFONTAINE

LE MINISTRE DE LA MARINE CRITIQUÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE MONTREAL PRESENTE UNE DEFENSE QUI DONNE SATISFACTION A LA CHAMBRE

Nous lisons dans le Toronto Star: "M. Ames, un personnage grand et mince, à l'oeil teinté de bleu, et dont l'apparence rappelle celle d'un bon maître des Ecoles du dimanche, représente la division St-Antoine, à Montréal. C'est le seul conservateur du groupe des cinq députés envoyés à la Chambre des Communes. M. Ames est indépendant, et c'est pour avoir une occupation qu'il est entré dans la vie publique.

"Prohibitionniste aux idées absolument arrêtées, impérialiste dont les convictions sont solides, il s'est constitué la Némésis de Raymond Préfontaine, le ministre de la Marine et des Pêcheries. M. Ames fait partie de ce groupe de citoyens de Montréal qui en est venu à des prises sérieuses avec M. Préfontaine quand il était autrefois intéressé dans les affaires municipales. Maintenant qu'il a été transporté à Ottawa, M. Ames continue à poursuivre son ancien adversaire par des questions et des interpellations. On trouve en général que M. Préfontaine est très heureux d'avoir à ses trousses une Némésis aussi distinguée, et tout le monde est satisfait.

"Avec un bagage d'aussi bonnes qualités on pouvait s'attendre que le député de St-Antoine serait un personnage fort enjoué. Cela s'est vu tant de fois! Aussi la Chambre a été fort aise, quand M. Ames, pour ses débuts, a fait des efforts d'être bref et de faire des déclarations précises. Il a exposé son sujet d'une façon claire, il en a fait un court historique et il a mis en relief les arguments les plus forts sans y insister d'une manière fatigante. "Bien qu'il soit une sorte d'Admirable Critchton" (1) le député de St-Antoine n'est ni un faiseur d'embaras; ni un pédant et l'opposition elle-même se félicite de la véritable acquisition de son talent de "debater" (centroverste).

"M. Ames a parlé et après-midi pour développer une motion au sujet d'une demande de documents concernant le cas du capitaine Salmon, ex-commissaire des naufrages, qui a été forcé de démissionner à la suite de difficultés avec le ministre de la Marine dans l'enquête du Canada et du Cap Breton. "L'histoire est déjà vieille. Reprise par M. Ames, elle paraît grave. Un commissaire des naufrages, faisant une enquête sur un abordage a été prié par le Ministre de la Marine de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il ait vu l'avis d'une des parties intéressées, refus de l'officier et comme conséquence, sa démission. Les explications du Ministre prouvent que rien d'irrégulier n'avait été fait ou tenté clandestinement. Le commissaire des naufrages avait simplement entrepris une enquête préliminaire, qui dans le cours régulier des événements devait se terminer par un rapport au Ministre. Il fut prié par son chef d'interrompre l'enquête jusqu'à ce que la Cour de l'Amirauté de Québec ait rendu un arrêt sur certains points. Tout l'embaras vint des idées exagérées que le capitaine Salmon s'était fait de sa position, mais cela se termina comme un simple cas de désobéissance à des ordres parfaitement raisonnables et justifiés.

"Le capitaine Salmon fut assez mal-avisé pour croire que l'exemple de lord Duonald était bon à imiter et qu'il fallait avoir la conception qu'un officier Anglais était au-dessus des interventions des autorités coloniales. Il se trompa. Il fut grièvement réprimandé, et le pouvoir civil est souverain qu'au Canada, les officiers n'importe d'où ils viennent, doivent faire ce que leur est ordonné par leurs chefs. Le capitaine Salmon appartient à la réserve navale. S'il avait appartenu à la "Royal Navy" il aurait mieux compris son rôle et se serait confiné dans ses attributions. Il fit plus que de se mettre en colère, il enleva à un des moins son certificat de pilote, parce que ses réponses ne le satisfaisaient pas et en général, il se conduisit d'une manière extravagante. "Après avoir remis sa démission, le capitaine Salmon se rendit à New-York—on dit même qu'il ne partit pas seul. Quoiqu'il en soit, Salmon n'était pas un type ordinaire et M. Ames dut limiter ses observations pour que le cas fut présentable. M. Monk tenta de faire de la chicane en citant des textes de lois, mais ses arguments ne furent d'aucune utilité au capitaine Salmon. La Chambre accueillit les explications de M. Préfontaine avec des marques d'approbation et l'opposition elle-même ne put pas faire autrement que d'avouer que le capitaine Salmon avait reçu ce qu'il méritait.

"Un personnage écossais vivant vers 1850, très instruit, un pauvre scientifique pour l'époque, fut par son être en Italie, le Duc de Mantoue. No-té du traducteur. Pour vos habits sur Commande et Réparages de toutes sortes allez chez J.N. LEFEBVRE TAILLEUR 1190 RUE DEMONTIGNY MONTREAL Réparages de fourrures à bas prix. S. BEAUCHAMP 1408 rue Ste Catherine Entre Amherst et Wolfe Les plus grandes Salles de Pool et de Quilles de Montréal De belles exhibitions sont données tous les soirs.

BRONCHITES CHRONIQUES
CAPSULES CRESOBENE
Vous qui êtes sensibles de la gorge et des bronches, qui êtes enrhumés, qui crachez et qui êtes oppressés, prenez les Capsules Cresobène (produit Français). Elles préviennent et guérissent infailliblement les Laryngites, Rhumes, Gripes, Influenza, Bronchites, Catarrhes, Asthme. Prix: 50c le flacon.

Meubles et Tapis
A 25, 30 et 33-1-3 pour Cent d'Escompte. Venez voir: F. LAPOINTE, 1447 rue Ste-Catherine, ANGLE MONTREAL. Votre Credit est Bon avec nous.

AVIS
Peerless Gas Light Co., Ltd
Demenagée Temporairement
Au No 215 rue St-Laurent
Tel. Bell Main 1366.

MM. LES EPICIERIS ET MARCHANDS GENERAUX DE LA CAMPAGNE
Nous vous invitons à entrer en communication avec nous au sujet des conditions et avantages exceptionnels que nous sommes en position de vous offrir pour vos achats de

Confitures de toutes Sortes
Nous avons attaché à notre département de liqueurs fines une représentation directe des meilleures maisons de conserves françaises, et nous pouvons vendre ces marchandises de hautes marques beaucoup meilleur marché que ce que vous avez payé jusqu'à ce jour. Nos Principales Marques: Confitures aux Prunes, Confitures aux Pêches, Confitures aux Abricots, Confitures aux Poires, Etc. Ecrivez-nous et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer nos prix et toutes les explications nécessaires.

La Cie de Liqueurs Francaises
331 Rue Notre-Dame et Laurois, Montréal. TEL. BELL MAIN 4669.

RESTAURANTS
Jos. A. Dolien Jos. A. Thouin. RESTAURANT JOS. COIN DULUTH ET CADIEUX. Liqueurs et Cigares de choix. Une visite est sollicitée. Tel. Est 3176. DEBIEN & THOUIN, Props. CAFÉ ET RESTAURANT DE L'AUDITORIUM RUE ST-JEAN, QUEBEC. Repas à la carte servis de 7 a.m. à 1 a.m. Salons privés pour parties. Vins, Liqueurs, Cigares et Cigarettes, etc. Une visite est sollicitée. EDGAR CLOUTIER, Prop. Tel. Bell Est 9099.

Gaspard Thouin RESTAURANT COIN BARRI ET DULUTH Liqueurs et Cigares de premier choix. Salles de QUILLES et POOL de première classe. Restaurant Oscar 1053 Rue ST-LAURENT Entrée Privée: 1931 Rue Saint-Laurent Ville St-Louis. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. Une magnifique Salle de Quilles est attachée au Restaurant. Tel. Est 802 O. H. LESAIGE, Prop.

LE PETIT WINDSOR OUVERT JOUR ET NUIT No 101 RUE SAINT-LAURENT Repas régulier à 25c ou 3 repas pour \$1.00. Boire à la carte. Hôtellerie, etc. Prix modérés. Cuisine française. Service parfait. Téléphone Est 1391. ALPH. CLOUTIER, Prop. SALLE A DINER DUVERNAVY Ouvert jour et nuit Salles privées pour Dames Heures des repas à 25c: de midi à 2 hs et de 6 à 8 p.m. Cinq billets pour \$1.00. Service de première classe. ED. VALLIERES, Prop. 254 RUE RACHEL Entre Meunier et Amherst

Oscar Rivet RESTAURATEUR 2394 Rue Notre-Dame MONTREAL Vins et Liqueurs de première classe

DIVERS
IVROGNES
Vous n'avez pas d'excuses pour continuer à boire. Le Docteur Mackay vous guérit en trois jours. Le seul traitement employé par le gouvernement. S'adresser à l'Hôtel de Ville. F. COURSOL Maître-Boulangier 882 Avenue Hôtel-de-Ville, Spécialité de pain Kneipp; Duo, Du-chesse, Cream, etc. Téléphone Est 1438.

VINS ST-ANDRE
A. Sorignet, Manufacturier 331 Ave. Mont-Royal SPECIALITES: O'Porto, Claret, Sherry, Sauterne, Vin de Meuse. ALCOOLISME Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1818 Saint-Denis. Tél. Est 1004. JOSEPH HOOFSTETTER Entrepreneur de Pompes Funèbres et Maître Charretier. 280 rue Visitation. Tel. Est 1561 Voitures doubles et simples pour Baptêmes, Mariages et Enterrements.

BOIS A VENDRE.—Slabs sciées \$1.00. Epinette sciée, \$1.50. Merisier et érable sciés, \$1.75 le gros voyage. Meilleur charbon entrecraie, au plus bas prix du marché, ainsi que foin, paille, avoine, son, mouline, etc. Oscar Amiot & Frère, 245 Cadieux. Tél. Est. 1532. Tél. Marchand 749.

Acte de Reconnaissance envers le SIROP DU DR J. O. LAMBERT
Messieurs, Je me fais un devoir de déclarer publiquement que le Sirop du Dr J. O. LAMBERT a guéri complètement mon fils Roméo âgé de 12 ans qui souffrait d'une forte attaque de bronchite. Pour aucun prix à l'avenir je ne saurais me passer de ce merveilleux remède si efficace dans ses effets. Je recommande donc à toute personne, jeunes ou vieilles, d'employer le Sirop du Dr J. O. LAMBERT dans les cas de toux, rhumes, bronchites, catarrhes, asthme, coqueluche et spécialement la consommation dans les premières périodes. (Signé) MME ROMÉO DUBERGER. A vendre partout à 35c la bouteille. Gare aux nombreuses imitations qui pullulent sur le marché, exigez la photographie et la signature du Dr Lambert. Principaux dépôts en Canada: HUDON, HEBERT & CIE, Montréal.

TRIBUNE LIBRE

Au feu de la Rampe

INSTITUT PHILOTECHNIQUE

M. le Directeur du BULLETIN. Il y a quelque temps, feuilletant mon journal, certain samedi, je me demandais avec anxiété ce que j'allais faire de l'intermittence.

Pas de lentes sensationnelles, le hockey, la boxe, les sports, pour une fois faisaient relâche sur toute la ligne. Tout à coup, un titre me tombe sous les yeux: Institut Philotechnique, demain, dimanche, à 2 heures p.m., réunion chez M. X. conférence par M. Z. etc. etc. Entrée libre. Les dames sont respectueusement invitées sur présentation de carte de visite.

Très saine, non existentielle du lendemain avait un but: j'irai à cette conférence. Je n'étais pas fâché d'ailleurs de savoir ce qu'était cet institut.

Depuis deux ans, on voyait périodiquement des articles invitant le public à aller aux séances de ce cercle, et ceux qui s'y étaient aventurés en étaient revenus avec des provisions de gaieté pour leur vie.

Devant une galerie de chaises vides, un professeur aux longs cheveux parlait, mais ne disait rien, et regardait des choses si drôles que les larmes de rire montaient aux yeux des plus impossibles.

Pour moi, je ne métais jamais fourvoyé dans ce milieu; mes occupations ne me laissent pas la liberté nécessaire pour cela.

Mais puisque le lendemain je n'avais rien à faire et que, comme dit le proverbe: "faute de grives on mange des merles", je décidai de m'y rendre, comptant rire autant que ceux qui m'y avaient deviné.

Or le lendemain, fidèle à la résolution que j'avais prise, je me dirigeai rue St-Christophe, 81, au local de l'institut. Je fus d'abord surpris et atterré en même temps en constatant le nombre de gogos qui m'y avaient précédés.

On m'avait parlé de chaises vides, et dans cette salle il y avait du monde presque sur les califourches. Mon étonnement devait aller grandissant, car on discutait arts et sciences, histoire et la littérature avaient leur place dans les conversations.

Mais quand le conférencier se leva et commença à aborder un sujet d'histoire concernant notre pays, quand je l'entendis faire revivre les premières années du Canada, raconter les luttes qu'avait eues à subir les fondateurs de la Nouvelle-France, alors j'eus la sensation que l'on éprouve quand on s'est trompé de porte et que l'on s'entend annoncer dans un salon où l'on ne connaît personne.

Je me penchai vivement vers mon voisin, et lui demandai, certainement avec l'air d'un gamin pris en faute, dans quelle réunion je me trouvais.

—Mais, monsieur, c'est l'Institut Philotechnique, et nous avons ainsi tous les dimanches des réunions dans le genre de celle d'aujourd'hui.

Fallait-il étonnement et étonnement, c'était bien l'Institut Philotechnique, et cependant l'orateur n'avait pas de grands cheveux, et ce qu'il disait était sensé et instructif; il n'y avait pas que des chaises vides, mais la salle était trop petite pour la foule qui s'y pressait; j'en avais pas envie de rire, mais d'écouter ce que disait le conférencier, et pour ne pas le troubler, je remis à plus tard mon enquête sur ces faits étranges: ou bien j'étais le jouet d'une hallucination, ou bien ceux qui étaient venus avant moi avaient été dans ce cas.

La séance terminée, je me fis présenter à l'un des membres du bureau, auquel j'exprimai mon désir de savoir quelque chose sur cette société.

Avec la plus cordiale amabilité, il se mit à ma disposition et me narra ce que je rapporte fidèlement ici.

L'institut avait pris naissance il y a deux ans, mais mal dirigé et sans aucun règlement, il n'avait fait que végéter jusqu'en décembre dernier. Ses séances étaient plus qu'irrégulières et quand ce n'était pas le public, c'étaient les orateurs annoncés qui faisaient défaut.

Un beau jour, le fondateur se décida enfin à écouter les conseils qu'on lui donnait et un bureau de direction fut élu.

Ce bureau fit d'abord des règlements énergiques et comme ses vues étaient plus larges que celles du fondateur, il eut le don de lui déplaire. Ne pouvant rien contre l'opinion de la majorité il prit le parti de se retirer sous ses tentes, où nouvel Achille, il jeta Patrocle sur la société qui enfin ouvrait ses ailes pour prendre son essor.

Le but de la société est moins un but théâtral qu'un but littéraire et scientifique. Son nom l'indique; philotechnique ne veut-il pas dire: ami des arts?

Dans le sein de l'institut toutes les bonnes volontés sont mises à contribution, et le plus humble peut apporter son contingent de connaissances.

Pour arriver à ce but, l'institut a ouvert une série de conférences scientifiques, littéraires, économiques et sociales.

Ces conférences sont ordinairement contradictoires. Quelqu'un a dit: "D'accord j'aillai la lumière," aussi chacun est-il libre de produire ce choc par ses remarques et par ses controverses, de façon à étudier les questions sous toutes leurs faces.

Il faut voir aussi quelle animation règne dans ces séances où les arguments répondent aux arguments et où chacun ne part guères s'être fait une opinion éclairée sur le sujet traité.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Un choix heureux, une distribution consciencieuse, une mise en scène soignée: cela, de la part des directeurs et du brio, de l'envol, de la bonne volonté de la part des artistes, tous ces éléments réunis, fondus, forment les causes essentielles d'un bon et d'un beau spectacle.

Ceci n'est que le possible et aux Nouveautés, pour plaire on fait l'impossible. Ainsi, la semaine prochaine, on jouera "Un roman parisien", pièce en 5 actes de M. Octave Feuillet. Peu de gens ayant des lettres, ignorant, que le théâtre de Feuillet est à peu près le plus brillant de réputation et les artistes étrangers ont fait traduire cette pièce pour la donner en spectacle sur toutes les scènes du monde. Tous se rappellent encore l'impression profonde que Mansfield laissa avec cette pièce il y a quelques années.

La pièce est certainement la plus dramatique qu'on aura jouée cette année.

Lundi, intermède par les artistes et samedi, matinée d'usage.

THEATRE NATIONAL Après les plus belles pages de l'histoire de France, ne convenait-il pas que le Théâtre National nous servit pour une fois, l'un des faits les plus dramatiques de l'histoire d'Angleterre? Le public pourra donc se féliciter de pouvoir assister, la semaine prochaine à une première, en Amérique, de "La Tour de Londres", ce drame qui fit fureur à Paris il n'y a pas très longtemps.

Il y a cinq actes dans ce drame, et chaque acte est une fidèle reconstitution historique, servant de prétexte à un admirable déploiement de décors, de costumes, de figuration, de mise en scène. Il y a tout ce qu'il faut pour provoquer l'émotion et l'enthousiasme.

Entre les actes, il y aura encore des vues animées, mais de nouvelles, et le public se remettra des émotions du drame.

PARC SOHMER Si vous voulez passer une après-midi charmante, une soirée agréable, ne manquez pas d'assister à l'une des représentations du Parc Sohmer, aujourd'hui.

Voici le programme: Robins, jongleur genre tramp, qui a un succès formidable à New-York à cause de son originalité.

Sellini Gravin, trio de bicyclettes, jongleurs et acrobates, également de New-York, d'une force qui n'a pas encore été surpassée.

Un autre trio, le trio Patrie, exécutent des exercices sur tapis. Ce sont les plus superbes acrobates du genre.

Les Champagne, danseurs, participent au succès général, qui, pour les variétés sera complété par Cartel, le toujours fameux chanteur comique qui fait les délices des habitués.

Le Kinétograph de New-York remplira la seconde partie en déroulant des vues comiques, entièrement nouvelles, qui réservent à tous d'agréables surprises.

MONUMENT CREMAZIE Une belle soirée aura lieu à St-Jérôme, lundi, le 20 février courant, au bénéfice du Monument Cremazie, avec le biennal concours de M. Louis Fréchette, qui donnera une conférence sur "Londres". Deux conférences, seront aussi interprétées par des amateurs de Montréal et de St-Jérôme. Le programme sera varié et très attrayant.

Demandez nos circulaires et copies de contrats envoyées gratuitement. La Société de Crédit Hebdomadaire Limitée, 107 rue St-Jacques.

UNE SESSION De la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, exécutif de la Cour de Justice, en la cité de Montréal.

MERCREDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin. EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAudeau, Shérif. Bureau du Shérif, Montréal, 11 février 1905.

Le ministre des travaux publics recorra jus qu'à jeudi, 16 février 1905, les soumissions pour la construction d'un édifice pour la Baie d'Alexandrie, à St-Jacques, Québec, lesquelles devront être cachetées et déposées au bureau de l'ingénieur en chef des Travaux Publics, au Palais d'Exercices Militaires, de St-Jacques, Québec.

On désire connaître les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, Ottawa, et chez le gardien de la Baie d'Alexandrie, à St-Jacques, Québec. Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournira et être déposées au bureau de l'ingénieur en chef des Travaux Publics, au Palais d'Exercices Militaires, de St-Jacques, Québec, le 16 février 1905, à midi.

Un chèque de 500 \$ est remis au montant de la soumission, à l'ordre de l'ingénieur en chef des Travaux Publics, au Palais d'Exercices Militaires, de St-Jacques, Québec, et accepté par une banque à charge de rembourser le chèque de 500 \$ au moment de la soumission. Ce chèque sera restitué si l'entrepreneur du contrat d'acceptation refuse de signer le contrat d'acceptation ou n'accepte pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Wilson's Invalids' Port. Un des principaux médecins de Montréal. M. J. M. Beausoleil, M. D., Président de l'Association Médicale Canadienne, recommande le Wilson's Invalids' Port comme étant un tonique supérieur. En vente chez tous les Pharmaciens partout.

Dyspeptiques! Le fameux Re-HERBELETTE se vend dans les Principales Pharmacies à \$1.00 la bouteille. Envoi par l'Express, \$1.25 la bouteille. Dans les places non desservies par l'Express, demandez à votre fournisseur de vous procurer ce remède éprouvé.

PACIFIQUE CANADIEN \$48.90. Vancouver, Du 1er Mars au 15 Victoria, Mai 1905. Seattle, Tacoma, SECONDE CLASSE DE PORTLAND, MONTREAL. Taux plus bas pour beaucoup d'autres endroits.

New-York Central & HUDSON RIVER R.R. Les trains quittent la gare Windsor comme suit: 8:20 a.m. quotidien, excepté le dimanche; 7:00 p.m. quotidien, pour tous les points montagneux Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York et tous les points du sud.

GRAND TRUNK RAILWAY PRIX REDUITS \$48.90 POUR LA COTE DU PACIFIQUE. Seattle, Victoria, Vancouver, \$48.90. Roseland, Nelson, Trail, Robson, Spokane, \$46.40. Ansoconda, Dutton, Helena, Salt Lake, \$45.90. Colorado Springs, Denver, Pueblo, \$45.50. San Francisco, Los Angeles, \$49.00.

INTERCOLONIAL RAILWAY L'EXPRESS portant la malle anglaise part de Montréal à midi le dimanche. Les personnes prenant ce train, peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.

L'Express Maritime Un des trains les plus luxueux et confortables de ce continent, partant de Montréal, à midi, le samedi excepté à l'abri de faire de l'express une institution nationale, quel que chose comme une religion patriotique.

Ligne Rapide de Québec 7:40 a.m., dimanche excepté. Midi, samedi excepté. 11:45 p.m., train de nuit. Dimanche excepté. A ce train est attaché un wagon-lit, que les passagers peuvent occuper dès 9 heures du soir.

MONTREAL-CANADA Cie d'Assurance contre l'Incendie. Capital autorisé: \$1,000,000.00. Actif net excédant: \$600,000.00. Déposit au gouvernement du Canada pour la garantie des pertes de police: \$60,000.00. Simples payés à date: \$300,000.00. Compagnie indépendante. Taux modérés.

BEAUMIER Médecin et Opticien à l'INSTITUT D'OPTIQUE. Examen GRATIS des Yeux. 1824 Ste-Catherine. Est le meilleur de Montréal comme fabricant et ajusteur de LUNETTES, LORGNETS, YEUX ARTIFICIELS, etc. A cet effet, présentez-vous bien vêtus, de loin et de près, et gardez vos Yeux. Le Terminal et les Chars Urbains arrêtent à la porte.

MONTREAL-CANADA Cie d'Assurance contre l'Incendie. Capital autorisé: \$1,000,000.00. Actif net excédant: \$600,000.00. Déposit au gouvernement du Canada pour la garantie des pertes de police: \$60,000.00. Simples payés à date: \$300,000.00. Compagnie indépendante. Taux modérés.

Le Sphinx Blanc ROMAN DE GUY CHANTEPLEURE. (Suite) CHAPITRE IV. Maintenez, tandis que Gabriel assistait du foyer, écoutant en son cœur, l'écho des paroles qui venaient d'être dites d'abandon, dans la première heure du soir, La Teillais debout, auprès du lutrin, dans l'embrasure de la fenêtre, regardait au dehors.

"Votre jardin est joli, Gabriel, remarquait-il. Et rien n'est plus étrange et plus séduisant que l'exubérance florissante de ces admirables chrysanthèmes, au pied de ces pauvres fantômes d'arbres, si minces, si grêles, presque réels, avec leurs quelques feuilles d'or jaune ou rouge."

"Mon jardin ne fleurit qu'à l'automne, précisément quand les feuilles s'y font rares et y laissant pénétrer le soleil... Il me donne des chrysanthèmes en octobre pour que je lui pardonne de m'avoir refusé des roses en mai... Et je lui sais gré de cette compensation dont le sens symbolique me plaît," répondit M. Régnier.

Tout à l'heure, il avait pris plaisir à dire ses projets, ses rêves, cette quasi-découverte qu'il venait de faire de son bonheur paternel.

Il avait rejoint François, fixant à son tour les belles fleurs d'automne. "J'y tiens à mes chrysanthèmes, mon pauvre La Teillais, reprit-il. Pourvu que l'hiver ne se presse pas, pourvu qu'il leur laisse le temps de fleurir!"

La Teillais, tourna vivement la tête vers lui et sourit. "Comme vous voilà bien, Gabriel! Je suis sûr qu'au collège, vous trouviez moyen d'impressionner par l'appréhension de l'inductible lundi, toute votre joie du dimanche... Qu'appelez-vous l'hiver?... Le mariage de votre fille?... L'hiver vient en son temps... et il a son charme... Après avoir eu le bonheur d'être père, vous avez ce lui d'être grand-père... et, alors, ce sera le printemps qui recommencera... Ne me gênez pas, quand j'arrive, ma satisfaction de vous voir content... une fois par hasard!"

Ce n'est pas seulement au mariage indévitable de Sylvie que je songe, murmura Gabriel.

Il s'était rassis péniblement dans le fauteuil qu'il venait de quitter. François le regarda plus attentivement. "Qu'y a-t-il, mon ami?" demanda-t-il.

Gabriel releva d'un mouvement ses cheveux argentés. "Je ne voulais pas parler, répondit-il, mais puisque ce mot m'a échappé... je vais vous dire une chose que je méfiais d'être dit à moi-même. J'ai peur d'être malade... très malade... Avec d'involontaires réticences d'homme faible et vaguement superstitieux qui craint d'appeler le malheur en ayant qu'il croit à sa venue, M. Régnier fit connaître à La Teillais quelques-uns des symptômes cardiaques dont le caractère l'avait effrayé."

Puis, brusquement, il s'interrompit. "Mais, vous voyez combien facilement je me fais frapper, reprit-il. Il n'y a, comme toute, rien de sérieux dans ce que je viens de vous dire... Vous voyez frapper comme tous les gens nerveux précipitamment et comme tous les gens qui vivent très seuls, mon bon Gabriel, fit le jeune homme sentant que Régnier voulait être rassuré, mais l'unique moyen de vous débarrasser tout à fait de vos imaginations malsaines, c'est de consulter un médecin, dont le diagnostic vous tranquilliserait, j'en suis persuadé... Je serai à Paris dans cinq ou six jours... venez m'y rejoindre, nous irons ensemble chez..."

"Non, non, j'ai bien l'intention de consulter, mais pas maintenant, dans un mois, oui... dans un mois, quand j'irai à Paris pour m'entendre avec mon éditeur. Vous comprenez, je ne suis pas réellement inquiet... sans quoi, j'aurais vu le médecin d'ici..."

Avec cette compréhension intuitive qu'il avait du caractère de son ami, François trouva pour dissiper les inquiétudes exprimées tout à l'heure, des paroles qui appuyées de récits, d'anecdotes probantes... Il avait, lorsqu'il désirait ramener quelqu'un à une plus saine et plus réaliste attitude de sa vie, plus riante des choses, cette force de ne pas croire lui-même au mal, d'être lui-même plein d'espoir et de confiance... Gabriel l'écoutait et, peu à peu, son visage se rassérénait.

"Parlez-moi de vous, maintenant, François... Parlez-moi de votre vie là-bas, de vos projets... Etes-vous toujours aussi "anglais"..."

Et vous préparez pas à me jeter l'échelle à la tête, reprit gaiement La Teillais. Je vous assure que je n'y suis pour rien, et que les Anglais, si plus, d'ailleurs!... C'est l'Angleterre qui est coupable. Vous savez bien qu'une quantité de gens très intelligents peuvent former une foule d'imbéciles... Eh bien! les Anglais c'est une quantité de gens charmants et qu'on adère... qui forment un peuple absolument désagréable... et qu'on déteste... un peuple qui a trouvé ce que de génie pour mettre sa conscience à l'abri de faire de l'express une institution nationale, quel que chose comme une religion patriotique... Quant à la vie anglaise, Gabriel, ne vous y trompez pas, c'est, du moins dans les milieux élégants, raffiné où j'ai connue, la vie la plus aimable, la plus délicate que j'en puisse imaginer..."

Gabriel souriait. "Dans une de vos dernières lettres, dit-il, vous me parliez très longuement d'une jeune lady..."

"Oh! la charmante fille, Gabriel! Si je ne l'ai pas épousée, alors que la famille et elle-même semblaient bien disposées pour moi, c'est uniquement à cause de ses dents..."

"Elle avait de belles dents? questionna Gabriel amusé..."

"Ses dents étaient merveilleusement blanches et saines comme toute sa personne... mais elles étaient un peu longues... et puis, surtout... que voulez-vous que je vous dise?... Elles étaient anglaises, ces dents! elles avaient l'air anglais!... un Anglais ne les aurait pas remarquées... moi, elles me hantaient. Ces dents, c'était la marque visible de la différence des races, le petit symbole d'un grand mystère terrifiant... A cet égard, il m'a semblé qu'il y avait une difficulté de se bien comprendre d'un sexe à l'autre, celle de se comprendre d'une race à une autre race, ce serait vraiment compliquer à plaisir le problème du mariage ou, tout au moins du bonheur conjugal..."

"Vous n'êtes pas bien amoureux! remarqua Gabriel..."

"Non, mais je sentais qu'il m'eût pas déçu de le devenir... Si vous connaissez une jeune fille qui soit admirablement belle et intelligente et qui ait à la fois, les dents d'une Française qui aurait de très belles dents... et les mains d'une duchesse qui en aurait d'exquises, prévenez-moi... car, somme toute, j'ai bien l'intention de me marier..."

"Pour faire une fin?... Pas du tout, pour faire un commencement, reprit philosophiquement La Teillais; la vie n'est faite que de commencements, Gabriel, pour qui sait la comprendre... Il y a en moi l'étoffe d'un bon mari... et même d'un mari délicieux, n'en déplaise à La Rochefoucauld: comme il y a en moi l'étoffe d'un homme sédentaire... d'une sorte de planteur de choux... qui aimerait aussi à planter des roses... Vous devez vous attendre à ce que je vous dise aujourd'hui: "Je vais me marier"... comme vous devez vous attendre à ce que je vous dise dans quelques années que la France est le seul beau pays du monde et que je suis sûr d'habiter tout à tour l'Italie, l'Egypte, l'Angleterre ou le Japon... ce qui ne voudra pas dire du tout, croyez-le, que je serai las de voyager... avec ma femme... A propos de Japon... vous savez qu'il se peut qu'un commencement de l'année prochaine je sois nommé ministre plénipotentiaire... et envoyé comme tel à Tokio, mon bon Gabriel!..."

"D'un élan joyeux, Gabriel lui tendit la main... Et vous ne me dites pas cela tout de suite... Mais c'est content? C'était un de vos rêves, je crois, de voir le Japon avant qu'il ne soit absolument "déjà existant"?... C'était un de mes rêves, oui... Si j'en n'avais pas eu déjà ma part de chagrin, tout jeune, en perdant mon père, ma mère que j'adorais, je me demanderais de quelle effroyable catastrophe l'avenir peut me menacer, mon pauvre Gabriel, car enfin depuis treize ou quatorze ans, la chance m'est par trop favorable! Il est impossible qu'elle soit venue à m'accompagner aussi gentiment jusqu'à la fin de mes jours!..."

"Oh! répondit François, il sera tout à fait unique dans son genre... Imaginez-vous un navire tout blanc... avec une coque d'ivoire... des voiles de dentelle ou de soie légère... et des cordages d'argent!..."

Sylvie souriait encore. Elle savait bien qu'on ne voyait de pareils bateaux qu'en rêve; mais il lui plaisait de s'imaginer à croire un moment que La Teillais disait vrai, et qu'un jour, l'ideal, la blanche l'empoterait, vers ces pays merveilleux où il y avait tant de fleurs, "Quei sera le nom de ce navire d'ivoire?"

"Un nom d'oiseau... peut-être... un nom ailé... L'Alcyon, je suppose... une croyance populaire veut que les alcyons passent leur nid sur l'Océan et que l'Océan s'apaise aussitôt par des heux salins tant qu'ils sont sur le nid d'alcyon... Alors, quand mon bateau, mon bel aigle blanc, mettra la mer, les vagues se berceront avec tendresse, et l'eau restera bleue, et le ciel restera pur tant que durera son voyage..."

"Les yeux de la jeune fille se levèrent vers lui... Pendant le dîner, l'enfant penchait encore à ce précieux bateau, à ce voyage de rêve... De temps à autre, pendant elle revenait à la terre, à l'heure présente et elle exultait au parti de La Teillais qui causait avec elle, et revenait, remenant un moment, un passage toutes les idées qui s'agissaient, et qui était et que, le plus souvent, un mot de François, la petite pièce de visions, d'images lointaines, de souvenirs, l'aisait tourner à tout autre et s'envoler..."

Sylvie n'avait jamais vu son père éprouver elle levait le soir-là, l'air s'écroulait, si possible, presque inexorablement, ce qui était ce que vous dites de M. Régnier, ses yeux de travailleur, car pensait, rêvait, se demandait l'âme de jeunesse et de vie qui brillait au fond des yeux de La Teillais... Et il parut à la jeune fille que l'ami chrysanthèmes, et qui venait de lui avoir tant parlé et qui venait de lui donner un laurier, de bonheur se trouvant être tout à coup un enchantement puissant à qui appartenait, avec le pouvoir de susciter de jolis rêves, celui de dispenser la gaieté, l'espérance et la joie..."

A neuf heures, Sylvie s'enleva vers Angers dans la voiture de l'entrepreneur. L'après-midi, elle s'amusa de voir le long de la route, la fuite rapide des haies, des arbres, des maisons; puis, bientôt, il n'y eut plus pour elle ni maisons, ni arbres, ni haies, il n'y eut plus que la course folle de la voiture magique dans l'air frais de la nuit; il n'y eut plus que cette vitesse qui semblait se griser d'elle-même, à travers des espaces mystérieux, infinis..."

Sylvie entendait vaguement la voix de son père qui lui demandait si elle n'avait pas froid, si elle n'avait pas peur, et celle de La Teillais qui disait, gaiement: faisons du soixante, Made-moiselle Sylvette!..."

Et elle répondait par monosyllabes, avec un petit rire d'ivresse et le désir confus de crier tout de suite le délire du vertige auquel elle s'abandonnait.

Elle ne savait pas exactement ce que c'était que de "faire du soixante", mais elle ne se souciait guère pour l'instant de l'apprendre... Et comment aurait-elle eu froid? M. de La Teillais avait enveloppé de si chaudes fourrures... Et comment aurait-elle eu peur? Il ne pouvait y avoir de danger, puisqu'il y avait de La Teillais conduisant lui-même..."

"Quelle bonne soirée!" soupirait-elle, un peu étourdie, lorsque l'automobile stoppa devant la maison de Mlle Decharme.

Cinq semaines après, Gabriel se rappelait cette "bonne soirée" de gaieté et d'espérance, en montant, seul cette fois, l'escalier de pierre de la pension. Il arrivait à la gare d'Angers, et il était prêt à conduire directement chez Mlle Decharme. Avant de regagner Beaulieu, il voulait embrasser Sylvie.

"C'est l'heure du cours de littérature... Mlle Régnier est déjà dans la salle, objecta la jeune femme qui avait ouvert au voyageur la porte du valet."

Gabriel insista: "Dites, je vous prie, à Mlle Decharme que je ne retiendrai ma fille qu'un moment..."

Quelques minutes plus tard, Sylvie entra et lui sautait au cou: "Oh, toi, fit-elle joyeuse, les joues en fleurs... Mais tu es resté à Paris moins longtemps que tu ne pensais..."

"Un peu moins longtemps, oui... —Et Jehan Fouquet? —Jehan Fouquet paraîtra au printemps sous la forme d'un gros volume, superbement illustré, avec des reproductions en couleurs..."

La jeune fille battait des mains. "Tu m'en donneras un exemplaire pour moi? —Un exemplaire tiré sur du papier de Chine et numéroté... Le No 1! —Ce sera M. de La Teillais qui aura le No 2? —Assurément... —Tu l'as vu à Paris? —Non, il est à Londres..."

Sylvie regarda plus attentivement son père. "Je ne t'ai jamais retrouvé aussi gai que le jour où M. de La Teillais était au Clos", remarqua-t-elle avec reproche.

M. Régnier l'attira à lui et la baisa sur le front longuement. "Je redeviendrais gai que quand je t'aurais près de moi, tout à moi, murmurait-il... Et ce sera bientôt... Je n'en peux plus voir-tu... A Noël, je t'emmène..."

"D'un élan, un de ces élan de tendresse câline qui avaient été le charme de son enfance sans beauté, Sylvette lui jeta ses bras sur les épaules et se blottit contre lui.

"Emmène-moi tout de suite," pria-t-elle. Gabriel tressaillit. "Tout de suite? Pourquoi tout de suite?" interrogea-t-il presque brusquement, avec une sorte d'angoisse.

La jeune fille le regarda encore, un peu étourdie, un sourire aux lèvres. "Mais parce que j'aime les bonnes choses tout de suite," répondit-elle. "Tout de suite il n'y faut pas songer, enfant... Nous froissions Mlle Decharme..."

"Faut-elle Mlle Decharme, je serais désolé de la gêner, acquiesça la jeune fille... Elle est bonne et très loquace... mais... Seulement, au temps où elle était jeune, elle s'est si hermétiquement enfermée dans sa dignité, dans sa timidité aussi, je crois-car elle est timide, si drôle que cela paraît-il-que maintenant il lui est devenu impossible d'en sortir... Quand elle s'embrasse, vois-tu, on sent que ses baisers n'ont pas l'habitude..."

(A Suivre)

SI VOUS TOUSSEZ Si vous toussiez prenez le BAUME RHUMAL, il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui toussent.

UNION 6 TYPEO
Depeches Europeennes

LE PRINCE HENRI DE PRUSSE EN FRANCE

Paris, 11.—On dit ici que le Prince Henri, fils du Kaiser, viendra en France au moment des courses internationales d'automobiles, pour représenter l'Empereur Guillaume qui, comme on le sait a pris un intérêt tout particulier aux courses de l'année passée.

LA GREVE EN PRUSSE

Berlin, 11.—Les journaux du matin publient des dépêches de Bochum et d'Essen qui disent que la grève va sans doute recommencer. Les délégués de Bochum annoncent que les propriétaires des mines refusent d'employer les grévistes et que des milliers d'hommes se sont vu refuser l'ouvrage et ont reçu l'affirmation qu'ils ne seraient jamais employés dans les mines. Certains patrons ont tenté de diminuer les salaires pour séduire les ouvriers.

Les mineurs sont indignés.

Une dépêche d'Essen dit qu'à un meeting de mineurs hier, Herr Hue, un membre du Reichstag a déclaré que la grève serait continuée.

Les journaux de Berlin condamnent énergiquement la conduite des propriétaires de mines.

Essen, 11.—Le comité exécutif des grévistes a envoyé le télégramme suivant au Chancelier de l'Empire: "A une conférence des délégués des mineurs en grève, tenue le 9 février, il a été décidé de reprendre l'ouvrage. En cela, les délégués rencontraient les vues de Votre Excellence, mais les mineurs se sont vu refuser l'ouvrage par les patrons. Cet acte a indigné les mineurs et nous craignons qu'il n'ait les plus graves conséquences. Nous demandons à Votre Excellence d'user de son influence pour que ces provocations ne se renouvellent pas."

LE DUEL CALMETTE-JACQUOT

Paris, 11.—Gaston Calmette, éditeur du "Figaro", s'est battu en duel aujourd'hui avec le colonel Jacquot. Ce duel est le résultat de la publication par le "Figaro", des rapports secrets du colonel. Le combat a eu lieu au pistolet, à vingt-cinq pas de distance. Aucun des combattants n'a été blessé.

LA SEPARATION DE L'EGLISE ET L'ETAT

Paris, 11.—D'après le programme ministériel, le projet de loi pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui a été lu jeudi dernier à la Chambre, sera passé sans délai.

Hier, le ministre de l'Instruction Publique, M. Biénu Martin, a déclaré à la Chambre que le gouvernement laisserait de côté toutes les autres mesures pour faire passer cette loi.

La Chambre adopta ensuite deux résolutions, l'une déclarant que l'attitude du Vatican vis-à-vis la France, avait rendu la dénonciation du Concordat inévitable et l'autre exprimant l'espoir que le gouvernement mettrait à exécution la nouvelle mesure aussitôt après s'être occupé des projets de loi sur le budget et sur le service militaire.

Paris, 11.—Le vote qui vient d'être pris à la Chambre des députés, montre clairement que cette loi sera bientôt un fait accompli.

La loi sur le service militaire, ont été discutées longuement et dans quelques semaines, le terrain sera libre pour la discussion de la loi de séparation.

Le projet qui a été déposé par le ministère, subira sans doute des changements, mais il est admis qu'il passera.

Même l'élément clérical, représenté par l'abbé Gnyraud, s'est déclaré favorable à la nouvelle mesure.

La seule question qui reste à régler et à ajouter au projet, c'est celle de la liberté religieuse sous le nouveau régime.

Cependant, les longues vacances de Pâques, qui sont généralement suivies d'un ajournement au mois de juin, font croire que le projet ne passera pas au cours de la session actuelle.

Depeches Americaines

LE SENAT ET LE PRESIDENT

Washington, 11.—Le Sénat, par un vote de 50 à 9 a passé un amendement appliquant à tous les traités d'arbitrage, substituant le mot "traité" au mot "agrement" dans le second article de ces traités. C'est à cet amendement que le président s'est opposé. Tous les traités ont été ratifiés.

Washington, 11.—Le Sénat, siégeant en session exécutive, a ratifié les traités d'arbitrage entre les Etats-Unis et les gouvernements Européens. Il a alloué deux sessions pour en arriver à un arrangement, lors de la première session, on a pris en considération une lettre du Président, demandant qu'un amendement ne soit passé et à la seconde session, les traités furent amenés, neuf sénateurs seulement, maintenant l'attitude prise par le président Roosevelt. La situation, au Sénat, au sujet de ces traités, a été très tendue depuis plusieurs semaines. Tout d'a-

bord les sénateurs des Etats du Sud protestèrent contre les traités, demandant un amendement qui empêcherait la possibilité d'avoir recours à l'arbitrage pour réclamer leurs obligations réduites. La communication du Président vint ensuite, mais comme on l'a vu par le vote donné, les sénateurs, jaloux de leurs prérogatives, refusèrent de laisser passer le texte le mot "agrement", qui aurait donné au Président le droit de négocier ces traités, sans consulter le Sénat.

SENATEUR EXPULSE

Washington, 11.—M. le sénateur Frye, président du sénat, "pro tem" a présenté au sénat la pétition de C. W. Platt, du Michigan, demandant l'expulsion du sénat du sénateur Platt, de New-York. La pétition a été envoyée devant le comité des élections et privilèges.

CARNEGIE ET CHADWICK

New-York, 11.—Andrew Carnegie a annoncé aujourd'hui qu'il allait partir pour Cleveland, afin de rendre témoignage contre Mme Cassie Chadwick. Le millionnaire a reçu un "subpoena" qui lui ordonne de paraître devant la cour à Cleveland, dans le procès qui doit commencer le 6 mars.

THEATRE EN FEU

New-York, 11.—Le théâtre du Casino a pris feu vers une heure de l'après-midi. Au moment où l'incendie s'est déclaré, il n'y avait pas de spectateurs dans la salle, mais les acteurs étaient en répétition. Plusieurs d'entre eux ont dû sauter par les fenêtres pour s'échapper.

La pression de l'eau étant insuffisante, le feu fit de très rapides progrès. Une jeune choriste a été légèrement blessée et un des machinistes, suffoqué par la fumée a dû être transporté dehors.

Le théâtre est situé au coin de Broadway et de la 36ème rue, dans le centre même du quartier le plus riche de New-York et la foule énorme qui encombrait les abords du lieu du sinistre, compliqua et retarda le travail des pompiers.

L'incendie s'est déclaré dans la loge d'une actrice, au troisième étage de l'édifice. Les pertes s'élevaient à \$50,000.

TRAITE NIPPO-AMERICAIN

Washington, 11.—Le secrétaire d'Etat Hay, a signé avec M. Takahira, ministre plénipotentiaire japonais, le traité d'arbitrage avec le Japon. Ce traité est en tous points semblable à ceux qui ont été signés par les autres puissances.

DEMISSIONS DE MINISTRES

Washington, 11.—Le rapport suivant a été lu à la Maison Blanche, ce matin: "Les membres du cabinet ont tous donné leur démission et le 6 mars ils seront réélus, sauf M. Wynne, qui sera nommé consul général à Londres. M. Cortelyou sera nommé directeur général des Postes."

INCENDIE DE \$600,000

Chicago, 11.—Un édifice en briques, de six étages, aux numéros 264-270, cinquième avenue, et occupé par la Compagnie Centrale d'Electricité, a été détruit par le feu ce matin. La circulation sur le chemin de fer électrique, qui passe à côté de la maison en feu, a été arrêtée pendant trois heures. Les pertes sont de \$600,000.

Plusieurs maisons voisines ont été endommagées.

La Revolution Russe

LA SITUATION

St-Petersbourg, 11.—La journée a été calme, et il n'y a pas eu de conflits entre les troupes et les manifestants.

Une foule d'arrestations ont été opérées à l'issue d'une réunion qui a eu lieu près de la porte Roscow, ce matin. Il ne semble pas que les grévistes se soient préparés pour une manifestation dimanche, mais la police et les Cosaques sont sur leurs gardes.

LE PROCES DE GORKY

St-Petersbourg, 11.—On rapporte que Maxim Gorky est parti pour Riga où il doit subir son procès. Il a obtenu la permission de voyager en première classe, à condition de payer son voyage.

RAPPORT OFFICIEL

Lodz, Pologne Russe, 11.—Au cours d'une entrevue avec le correspondant de la presse associée, le gouverneur a déclaré: "Mon rapport officiel de Sosnovice, montre que trente-trois personnes ont été tuées et trente-six blessées, dont dix-huit grièvement, dans le conflit qui a eu lieu entre les troupes et les grévistes."

L'affaire a été causée par une tentative faite par les grévistes, de forcer les ouvriers des aciéries à éteindre leurs feux et à les suivre.

Les émeutiers brisèrent une clôture et pénétrèrent dans la cour, qu'ils recoururent à l'usage de la force. Tout à coup un émeutier se précipita, le couteau à la main, sur un officier. C'est alors que les soldats tirèrent. Les émeutiers s'enfuirent, laissant là des morts et blessés."

Le gouverneur ajoute qu'il n'y a pas eu d'autre émeute et déclare que 50,000 hommes sont en grèves dans le district de Sosnovice.

GREVE POLITIQUE

Lodz, 11.—Au bout de 15 jours de grève, la situation est aussi compliquée que le jour où le mouvement a commencé. Brevement, la condition des affaires est celle-ci: Il y a 100,000 grévistes à Lodz et dans les environs et les grévistes demandent la journée de huit heures, au taux de 20 kopecks (10 cents) de l'heure, ce qui veut dire deux ou trois fois ce qu'ils gagnent maintenant. Ces demandes, qui sont considérées extravagantes, en outre du refus des concessions faites par les patrons font voir que la grève est le résultat d'un mouvement politique, plutôt que d'une crise ouvrière. Les patrons ont offert une journée de dix heures, avec des augmentations de 5 à 15 pour cent, sur l'échelle actuelle des salaires. Ils ont aussi promis de réduire les loyers des maisons ouvrières.

Les patrons ont lancé un ultimatum disant que, si les ouvriers ne retournent pas à l'ouvrage lundi, les usines seront fermées indéfiniment.

Les relations personnelles entre les patrons et les ouvriers sont amicales et c'est la grève qui est due à des influences extérieures. Le gouverneur de Lodz disait aujourd'hui: "Les manufacturiers ont fait toutes les concessions possibles, quelques-uns voulaient continuer de faire des avances d'argent aux grévistes, mais je me suis opposé à cela, et je l'ai défendu."

Les affaires sont toujours suspendues dans la ville et le service des tramways est encore suspendu. Les magasins ne sont ouverts que pour quelques clients et on voit partout les soldats qui gardent les ateliers et les manufactures. Un régiment de Cosaques ainsi que de l'infanterie arrivent demain à Lodz.

Lodz, Pologne Russe, 11.—On ne rapporte pas de troubles, ni à Lodz, ni dans les environs de Sosnowice, mais la situation est très tendue et on s'attend à de plus fortes craintes pour la journée de demain et la semaine prochaine. La suspension est toujours très grande dans toute la Pologne.

Varsovie, 11.—Des émeutiers, en entraînant un armurier ont pu s'emparer de cinquante revolvers.

NOUVELLES SPORTIVES

LE PATIN Au Stadium Aujourd'hui, de 1 à 3 p.m., Montagnard; de 3 à 5 p.m., patinage avec bande; de 8 à 10 p.m., patinage avec musique spéciale.

Demain, de 3 à 4 p.m., Queens; de 7 à 8 p.m., Montagnard; de 8 à 10 p.m., soirée de gala, patinage avec bande et illumination.

LA RAQUETTE Les premières courses annuelles pour le championnat du Canada, organisées par "Le Montagnard", auront lieu, samedi, le 18 février, 1905, au Parc DeLormier, à 2:15 p.m.

Les courses sont sanctionnées par la C. A. A. U. Les courses suivantes sont au programme: 1. 4 mile pour jeunes garçons en dessous de 16 ans; 2. 100 verges; 3. 1 mile; 4. 3 milles.

Les courses sont ouvertes à tous les amateurs. Les droits d'entrée pour chacun, sont de 50 cents par course, excepté pour la course de 1-4 de mille, laquelle est gratuite.

Les entrées seront closes, le 16 février au midi, et doivent être faites par écrit, à M. Alb. Chevalier, 295 rue St-André, Montréal.

La course du Holly pour la coupe Strathcona Voici le résultat de la course qui a été courue hier après-midi, entre les divers clubs, et dont le club de Lachine est resté victorieux.

rer, G. Dunsmore, du club Lachine. Temps 56 min. 53 sec. 2/5.

2e, N. Nosworthy, des Montagnards. Temps 56 min. 57 sec.

3e, P. M. Higgins, des Lachine. Temps 56 min. 58 sec. 4/5.

Puis viennent ensuite G. McQuaig, Lévis; G. A. Palmer, Y. M. C. A.; A. Fraser, Montagnards; W. Tansley, Montagnards; H. Stegnant, Lachine; A. Clayton, Lachine; et F. Johnson, Lachine.

La distance à parcourir, à travers Strathcona

Grand Meeting au Bout-de-l'Île De grandes courses au trot et à l'amble auront lieu au Bout-de-l'Île mercredi et jeudi prochains, les 15 et 16 février. En voici le programme officiel:

Premier jour—Mercredi Classe de 240... Bourse, \$50.00 Classe de 220... Bourse, \$75.00

Deuxième jour—Jeudi Classe de 228... Bourse, \$75.00 Classe ouverte... Bourse, \$100.00

Les entrées seront reçues jusqu'à mardi soir, le 14 février, pour et devront être adressées à A. P. Pigeon, secrétaire, 1955, rue Ontario, Montréal.

Des courses ont lieu tous les dimanches au Bout-de-l'Île. Un autre grand "meeting" aux Jours Gras, les 6 et 7 mars.

LE HOCKEY Wanderers vs. Ottawa.

La joute qui a eu lieu hier soir à l'Arena, s'est terminée par une victoire pour les Ottawas. Jusqu'au dernier moment, le résultat fut incertain et quelques instants avant la fin de la lutte, le score était de 2 à 2. Dans les 5 minutes de la fin, les Ottawas gagnèrent deux parties et s'assurèrent la victoire.

Une foule énorme se pressait dans l'immense édifice. Le jeu fut assez brutal, mais le referee fut aussi très sévère et puni les délinquants.

A Québec (Dépêche spéciale au BULLETIN.) Québec, 12.—Le club Montclair de Québec a défait le Trois-Rivières par un score de 3 à 2.

La partie a été chaudement contestée. Il y avait foule, champs était de 6 milles 3/4.

PAS CONTESTABLE

L'action prompt, énergique et sûre du BAUME RHUMAL n'est pas contestable. C'est à ses propres vertus qu'il doit ses succès constants et toujours croissants. Ne pas oublier à cette saison, qu'il guérit toutes les affections de la poitrine et de la gorge.

MEFIEZ-VOUS!

Bourgeois, honnêtes bourgeois! Et vous, méris de famille qui rêvez pour votre "demoiselle" le mari idéal, gardez-vous, oh! oui, gardez-vous de laisser pénétrer, par la porte du mariage, sous votre toit tranquille et calme, un politicien.

Faites jurer à celui qui aspirera à l'honneur d'être votre gendre que jamais il ne sollicitera le suffrage de ses concitoyens, n'acceptera de fonction électorale, qu'il ne poursuive pas le secret dessein de devenir député, sénateur ou ministre.

D'abord, il faut se méfier du monsieur en proie à la manie de s'occuper des affaires des autres. Ce monsieur est suspect, car il n'est pas naturel qu'on néglige sa profession ou son commerce dans le seul but de faire le bonheur de ses concitoyens, qui ne vous le demandent pas.

Ensuite l'affaire Syveton vous a appris, ô bourgeois honnêtes, ô méris de famille, ce qui peut se produire dans certains cas.

Syveton restant humble professeur ou vendant des denrées coloniales avait le droit de se suicider, même d'être assassiné sans que l'événement dépassât les proportions d'un simple fait divers. Mais c'était un homme politique.

Aussitôt sa mort, survint à un moment trop inopportun pour le parti auquel il appartenait, devient matière à commentaires sans fin.

Les journaux s'investissent de déclarations d'investigation et d'enquêtes. Qu'est-ce qui en fait les frais? Ce sont ses proches, ses parents, ses alliés jusqu'à la quatrième génération. Syveton ou sa femme ont-ils eu des forçats dans leur famille? Et l'on découvre des ascendants qui sont, d'un mort, au baigne, des amies d'amis; qui ont empoisonné leur mari, des morts mysté-

rieux, de histoires étonnantes comme il y en a dans les familles. Des tas de gens, vivants jusqu'à la mort tranquille, sont violemment lyrés à la publicité parce que le journaliste a voulu que votre parenté éloignée ou une amie perdue de vue depuis longtemps épousât un homme politique.

Vous voyez, bourgeois honnêtes, les dangers auxquels on s'expose en laissant s'asseoir à son foyer ces êtres dangereux. Fermez leur votre porte, condamnez-les au célibat, qu'ils restent sans postérité et que leur espèce disparaisse pour la tranquillité des familles.

Les Combats De Poissons

Tout le monde a entendu parler des combats de coqs; c'est un divertissement favori de "John Bull". Mais les combats de poissons sont encore inconnus en Europe, et ce sport peu banal ne se pratique guère qu'au Ziam où il est en honneur depuis l'antiquité la plus reculée.

Le poisson combattant se nomme "Phu-Kat"; il n'est guère plus gros que l'épinoche, à laquelle, il ressemble d'ailleurs extrêmement. Je ne sais quel impertinent philosophe a dit de la femme que c'était "l'animal le plus rageur de la création". Il ignorait sûrement l'existence des Phu-Kat, chez lesquels le caractère irritable et l'instinct haineux sont à l'apanage exclusif des individus mâles. Chose curieuse: sous l'influence de la colère, ce poisson, de coloration assez terne, se pare tout à coup des nuances les plus vives et les plus variées; ses nageoires se déploient, deviennent couleur pourpre ou de saphir; des rayons vert et or aux reflets chatoyants sillonnent tout son corps qui ressemble ainsi à une vivante pierre précieuse.

Aux yeux des non initiés, un Phu-Kat "de race" ne diffère aucunement du premier Phu-Kat venu. Mais, à des indices presque insaisissables, les amateurs compétents les distinguent l'un de l'autre aussi bien que nous connaissons un "pur sang" d'un cheval de fiacre, et les rejets de Phu-Kat ayant triomphé de plusieurs combats, atteignent souvent des prix forts élevés.

L'éleveur qui veut dresser un Phu-Kat, commence par l'isoler dans un bocal, et, pour le fortifier, pour développer la vigueur de sa queue et de ses nageoires... et l'irascibilité de son caractère il le soumet à un régime spécial, dont il garde, en général, jalousement le secret. De temps en temps, pour exciter l'humeur combattive des entraînés, on approche les uns des autres les bœux où ils sont isolés.

Aussitôt, ils foncent les uns vers les autres... et se heurtent violemment à la paroi du bocal, ce qui contribue à entretenir leur fureur.

Les champions qui doivent entrer en lice, sont transportés au lieu du combat avec précautions. Afin de leur éviter le moindre choc, on tapisse leurs bœux de mousse, de plantes aquatiques... voire même de ouate, et on les place dans des sacs qui l'on porte avec grand soin, en les maintenant toujours dans la position verticale.

Lorsque les poissons ont été examinés et discutés par les amateurs, on les "apparie", c'est-à-dire qu'on s'égale les plus possible les chances du combat, on met à part, deux par deux, les Phu-Kat qui paraissent être de même taille et de même force. Les parieurs font alors leur choix, et les lutteurs, retirés de leurs bœux, sont mis en présence. Aussitôt qu'ils s'aperçoivent, ils donnent les signes de la plus violente colère. D'abord, ils paraissent s'observer, se défier de l'oiu; chacun d'eux décrit autour de son adversaire de longs circuits, puis brusquement, l'un des Phu-Kat se décide à l'attaque. Alors, la lutte s'engage; il se poursuivent à tour de rôle, se mordent, se déchirent, s'arrachent féroceement des lambeaux de queue ou de nageoires, jusqu'à ce qu'enfin le plus faible succombe sous les coups du vainqueur.

Les assistants suivent avec anxiété les péripéties de la lutte, ils applaudissent, trépiguent, hurlent... et souvent, pour soutenir la gloire de leur champion ou venger sa défaite, ils en viennent eux-mêmes aux mains.

Connaissez-vous les avantages que vous donne un contrat de La Société de Crédit Hebdomadaire Limitée, 107 rue St-Jacques.

NAISSANCE

LACOMBE—A Montréal, le 1er courant, l'épouse de M. G. Albert Lacombe, typographe, un fils, Joseph, Georges, Albert, Lucien.

Parain et maraine, M. et Mme Joseph Thibault, de Sorel.

La Publicité Générale

25 Rue St-Jacques, 2ème ETAGE, Téléphone Main 3840

Rédaction d'ANNONCES, de RECLAMES, Circulaires Commerciales, Traductions, Correspondances, Travaux Littéraires, etc.

ACADEMIE

Danses Modernes

Salle à louer pour Bals, Banquets, Soirées de Famille, Réunions d'amis, etc. S'adresser au Prof. Lacasse

1511 RUE NOTRE-DAME, Téléphone Main 1284

L'École de Danses la plus considérable de Montréal

OUVERT LE JOUR ET LA NUIT

Vallières 1459 St-Catherine SPECIALITES POUR DEMAIN 200 Verges de Soie tamaline, couleurs drab, rouge, bleu-marin et blanc. Toujours vendu 50c, pour 25c

STADIUM Le Patinoir Aristocratique de Montreal Musique tous les soirs y compris les dimanches, quads les samedis et dimanches après-midi.

THEATRE DES NOUVEAUTES 15 COTE ST-LAMBERT Cote Ste-Catherine et Cadieux Tel. 254 1395

UN ROMAN PARISIEN Pièce en 5 actes par Octave Feuillet. Intermèdes tous les Lundis Soir

MATINÉE SAMEDI. Semaine prochaine: Les Ganaches. Mardi, 9 Février, Grande Soirée Militaire de Gala sous le patronage du Colonel Gourou, D.O.C., et des Officiers du 5me District, au profit de l'Association de Bienfaisance des Veuves et des Orphelins des Pompiers.

PARC SOHMER Aujourd'hui (à 3 hrs et à 8 hrs P. M.) LES TROIS PATRIES—Trio Acrobates.

H. CARTAL—Chanteur Comique. LES 2 CHAMPAGNE — Danseurs émérites. ROBINS—Le (tramp) Jongleur. SELBINE GROVINI TRIO—Bicyclistes, etc., etc.

Le KINETOGRAPHE DE NEW-YORK—Nouvelles vues animées. La Musique du Parc. Admission, 10c.

PAR MARCOTTE FRERES Vente au Commerce A nos salles, rue St-Jacques, Mercredi, le 15 Février, à 10 heures.

Balancede quatre fonds de banque, route de nouveautés: Etoffes à robes, bas; sous-vêtements, chemises, toiles, lainages, bretelles, cravates, tweeds, serges, étoffes pour habits et pantalons, dentelle, vêtements de confection, casquettes, rubans, velours, gilets de dames, fil, etc., etc. \$4,000.00 de marchandises endommagées par le feu et l'eau.

Marchandises, émaillées, pots, théières, etc. 200 douzaines de haches assorties. 3,000 douz. de couteaux de table et canifs. Aussi: 30 pièces de toile jute. Sans réserve et en lots pour le commerce. Conditions: argent comptant. MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Auger & Hamilton 1423 rue Ste Catherine

Courtiere d'Assurance sur le Feu et la Vie. Agents d'Affaires, de Propriétés et de Débitements.

No 19 RUE GOSFORD Côté Est de l'Hôtel de Ville, Montréal. Spécialité: DRÉBENTURES.

Nous achetons, vendons ou louons votre propriété foncière ou votre place d'affaires. \$5,000.00 à prêter aux municipalités, congrégations religieuses, etc., sur débiteurs ou hypothèques, à des taux les plus bas sur le marché. Argent à prêter sur propriété de ville ou de campagne.

ACADEMIE

Danses Modernes

Salle à louer pour Bals, Banquets, Soirées de Famille, Réunions d'amis, etc. S'adresser au Prof. Lacasse

1511 RUE NOTRE-DAME, Téléphone Main 1284

L'École de Danses la plus considérable de Montréal

OUVERT LE JOUR ET LA NUIT

HOTELS HOTEL GERVAIS 21-28-25-27 Place Jacques-Cartier

MEDERIC HOTEL M. DUFOR, Prop. 641, 643, 645, rue Notre-Dame

Le Grand Cote Parisien Hotel 1887-1899 Ste-Catherine MONTREAL, CANADA

Hotel Boileau POINTE AUX TREMBES, P.Q. J. B. BOILEAU, Prop.

HOTEL QUEBEC 9-11 RUE GARDEN... QUEBEC. E. LAPOINTE, Prop.

Le Dr Joseph NOLIN, Dentiste, Désire informer ses clients qu'il a transporté son bureau au No. 389 rue Sherbrooke.

Henri Larivière, IMPORTATEUR DE VINS ET LIQUEURS 258 RUE RACHEL.

F. X. PLOUFFE, M. D. MALADIES SPECIFIQUES 408 Ave Hotel-de-Ville MONTREAL

Le Dr. Jos. R. Lalonde, CHIRURGIEN-DENTISTE, prie sa nombreuse clientèle de bien vouloir remarquer que son téléphone n'est plus No. 2543, mais bien 1835 Est, et qu'il a toujours ses bureaux au No. 168 Rue St. Denis.

C. E. Lamoureux & Cie TAILLEURS ET MANUFACTURIERS 85 RUE ST JACQUES MONTREAL

Archer, Perron & Taschereau AVOCATS Bâtisse de l'Assurance Royale 2 Place d'Armes, MONTREAL

LACOMBE & ROCHER AVOCATS 1608 Notre-Dame Tel. Bell Main 1945

L. T. A. TRUDEAU, L.L.B. AVOCAT No. 25 rue St Jacques, Montréal

E. C. ST-AMOUR Agent d'Immobilier et d'Assurances Erits sur Hypothèque Bureau, 289 Avenue Mont-Royal

Zozo Remède infallible contre les Rhumatismes Aigus ou Chroniques, Douleurs Rhumatismales et Inflammations de Sang, Gouttes, Paralysies, S'adresser à Mme Bousquet, 405 RIVERS, MONTREAL

J. Gignettes DE TOUS GENRES Demi-Ton, Lignes, Etc. Outillage des plus Modernes, Travail Garanti. Montreal Photo-Engraving Co.

CIGARETTES SWEET CAPORAL fumées universelles